



'11

Rapport financier

La STIB aujourd'hui

Société des Transports Intercommunaux de Bruxelles





'11

Rapport financier

Rapports du Conseil d'administration, du Collège des commissaires
et du Commissaire-réviseur à l'Assemblée générale des associés



Organes de gestion

Conseil d'administration

Mme	A. BYTTEBIER	présidente,
MM.	R. CHAHID	vice-président,
	A. FLAUSCH	administrateur-directeur général,
	Kr. LAUWERS	directeur général adjoint,
	J. BASILIADES	administrateur,
	A. BEECKMANS	administrateur,
	V. CARTON de TOURNAI	administrateur,
Mmes	Fr. CARTON de WIART	administratrice,
	L. DE CORTE	administratrice,
MM.	F. DELOOZ	administrateur,
	I. DÖNMEZ	administrateur,
	J.-R. DUSSART	administrateur,
	M.-J. GHYSSELS	administrateur,
	Chr. LAMOULINE	administrateur,
	Ph. TOUWAIDE	administrateur,
Mmes	K. Van STEENKISTE	administratrice,
	M. VERDONCK	administratrice,
MM.	R. TIMMERMANS	administrateur, ⁽¹⁾
	G. VAN HECKE	administrateur, ⁽¹⁾
	A. VONCK	administrateur, ⁽¹⁾
	J. VAN LOOY	chargé de mission du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, ⁽²⁾
	A. DE BACKER	commissaire du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, ⁽³⁾
	J. OSTYN	commissaire du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale. ⁽³⁾

Comité de gestion

Mme	A. BYTTEBIER	présidente,
MM.	R. CHAHID	vice-président,
	A. FLAUSCH	administrateur-directeur général,
	Kr. LAUWERS	directeur général adjoint,
	J.-R. DUSSART	administrateur,
	Chr. LAMOULINE	administrateur,
	R. TIMMERMANS	administrateur, ⁽¹⁾
	G. VAN HECKE	administrateur, ⁽¹⁾
	A. VONCK	administrateur, ⁽¹⁾
	J. VAN LOOY	chargé de mission du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale,
	A. DE BACKER	commissaire du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale,
	J. OSTYN	commissaire du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale.

Collège des commissaires aux comptes

MM.J.-C.I. MOUREAU	directeur général de Bruxelles Mobilité - AED du ministère de la Région de Bruxelles-Capitale,
W. STOEFS	inspecteur général des Finances du ministère de la Région de Bruxelles-Capitale.

Commissaire-réviseur

M. E. MATHAY	réviseur d'entreprises
--------------	------------------------

⁽¹⁾ Assiste au Conseil d'administration et au Comité de gestion avec voix consultative.
⁽²⁾ Membre du Comité de gestion ; assiste au Conseil d'administration avec voix consultative.
⁽³⁾ Assiste au Conseil d'administration et au Comité de gestion avec voix consultative et mission de contrôle.

Rapport du Conseil d'administration et du Comité de gestion



Commentaires sur les comptes annuels

La société présente non seulement ses comptes annuels légaux conformément à la législation applicable aux sociétés commerciales, mais également des comptes d'exploitation et d'investissement ventilant les charges et les produits selon leur destination. Ces comptes statutaires analytiques permettent de suivre, tant le fonctionnement de la société «exploitante» d'un réseau intégré de transport par tramway, bus et métro, que la maintenance et le renouvellement des investissements qui le composent. Ce sont ces comptes analytiques qui font l'objet des commentaires repris ci-après conformément à l'article 96 du code des sociétés.

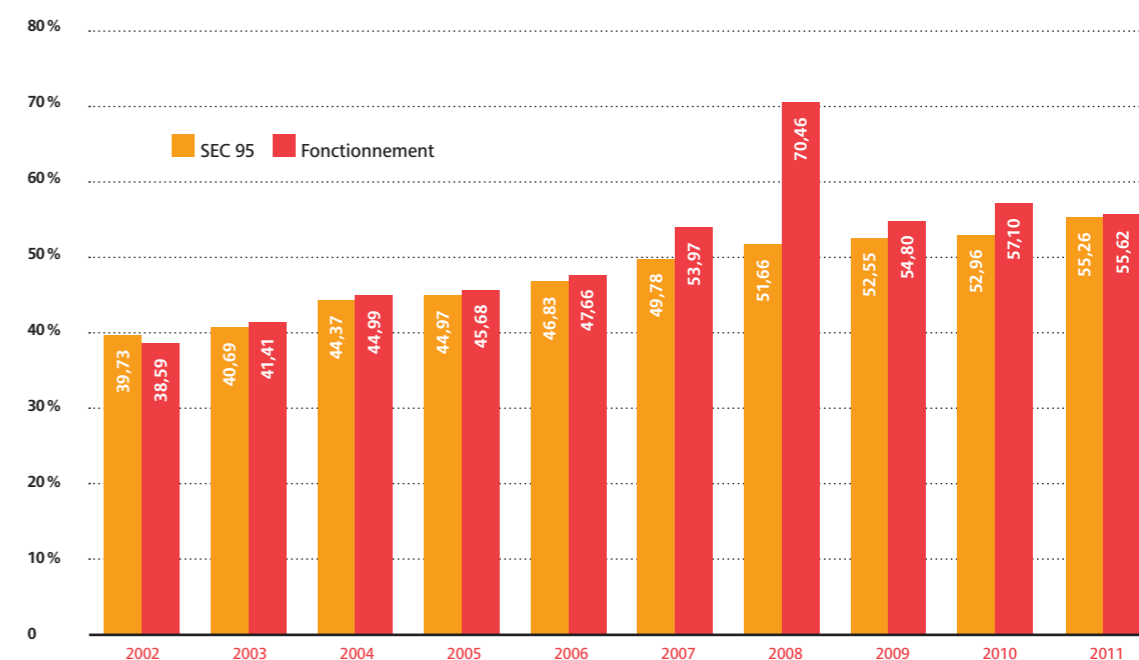
Taux de couverture

La STIB suit l'évolution de deux taux de couverture : son taux de couverture «Fonctionnement» ainsi que le taux «SEC 95».

Le taux de couverture «Fonctionnement» (c'est-à-dire le rapport entre ses recettes propres hors subventions régionales et ses charges d'exploitation) atteint 55,62 % en 2011 ; en 2010, le taux était de 57,10 %.

Pour mémoire, le taux de couverture «SEC 95», calculé conformément à la méthodologie précisée par l'Institut des Comptes Nationaux qui ne prend pas en compte toutes les rubriques de charges et de produits, atteint 55,26 %.

A des fins de comparaison, un historique depuis 2002 est visualisé ci-après :

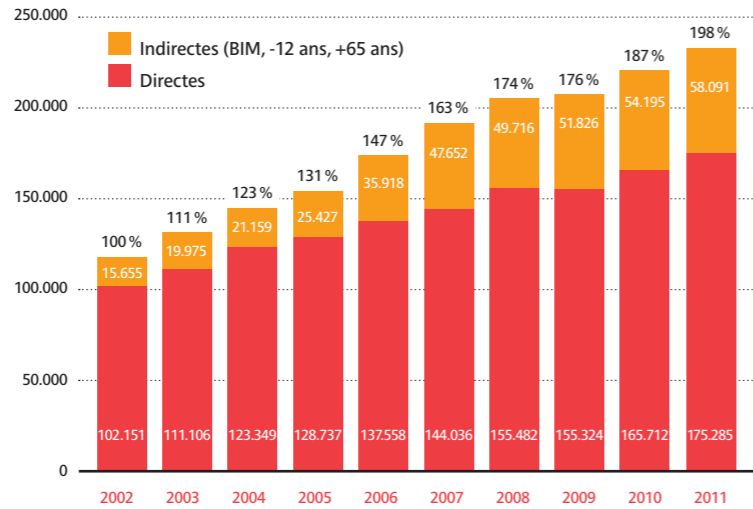


Recettes du trafic

(en milliers d'euros)

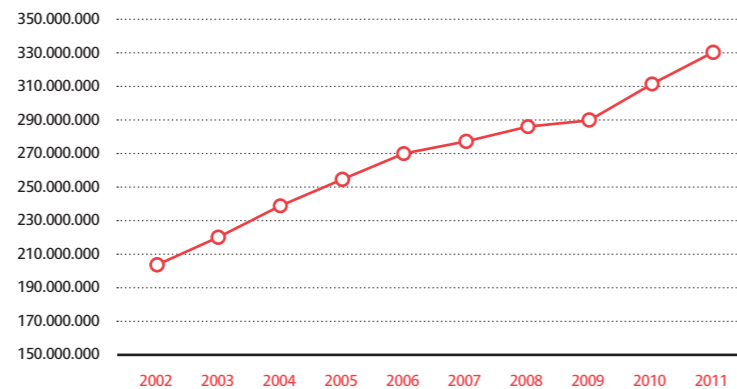
L'exercice se caractérise par une croissance des recettes du trafic portant celles-ci à 233,3 millions d'euros. Cette évolution est remarquable comme l'indique la représentation graphique ci-contre.

+98%
en 10 ans



Évolution du nombre de voyages

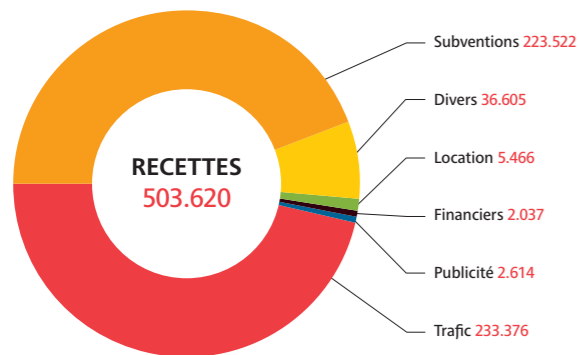
La poursuite d'une telle évolution des recettes liée aux tarifs appliqués et à la fréquentation du réseau est toutefois incertaine et doit inciter la société à la prudence et à la maîtrise de l'évolution de ses charges.



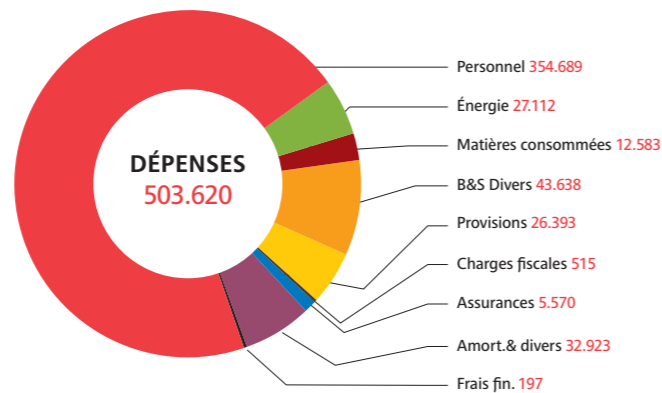
Compte de fonctionnement

(en milliers d'euros)

Les produits sont ventilés comme suit :



Ils doivent toutefois être mis en relation avec les charges d'exploitation correspondantes :



La masse salariale en fonctionnement représente 70,43 % des coûts d'exploitation avec un total de 354,7 millions. En 2010, le taux était de 78,91 %. Ce montant couvre les rémunérations et les charges sociales légales et extralégales, y compris les charges de pensions complémentaires, de prévisions et de licenciements conventionnels pour une population importante d'agents devenus inactifs ou d'ayants droit de ceux-ci.

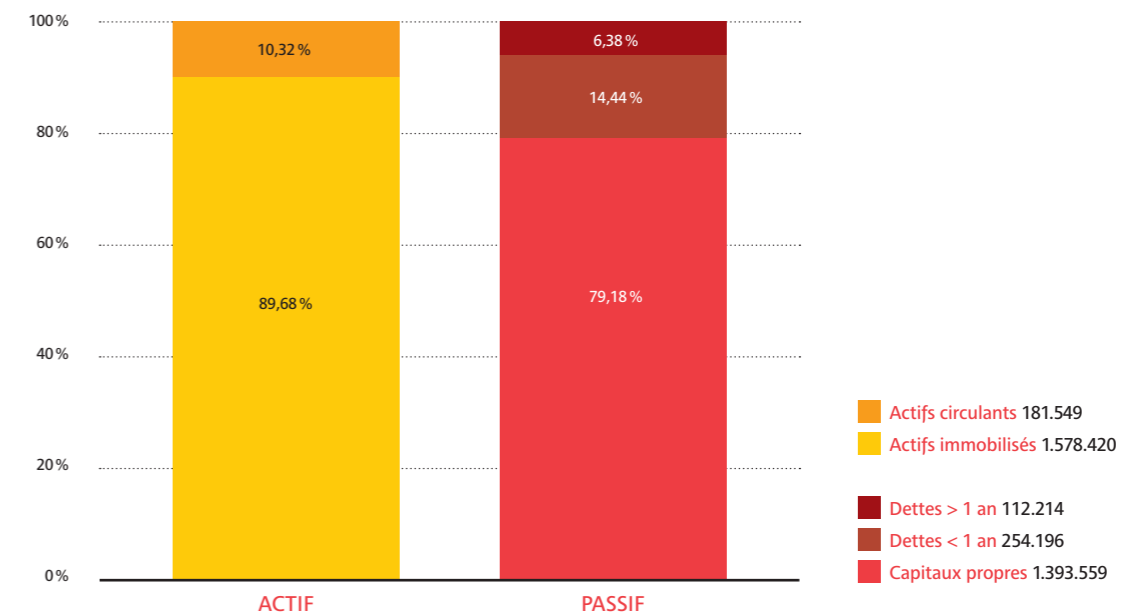
Les coûts d'entretien, d'énergie de traction et d'approvisionnement atteignent un total de 83,33 millions. Ils concernent donc directement le fonctionnement de l'outil d'exploitation qui se compose principalement de 66 trains de métro, de 349 tramways, de 631 autobus et d'une infrastructure constituée de près de 752 km de lignes de transport exploitées, de 69 stations de métro, d'ateliers et de dépôts disséminés dans la Région de Bruxelles-Capitale.

Soulignons encore plusieurs mesures exceptionnelles influençant particulièrement les comptes 2011 :

- l'ajustement des provisions à caractère social (pour la couverture des promesses de prévisions, licenciements conventionnels et autres départs) ;
- l'ajustement du fonds de financement de l'assurance groupe conclue en faveur du personnel suite à l'ajustement du mode de calcul des promesses individuelles, pour la carrière prestée par le personnel concerné au sein de la société. Il est en effet apparu que cette assurance groupe qui garantit au départ en pension du collaborateur de la société un pourcentage du traitement d'activité sous déduction de la pension légale de l'intéressé était sous-estimée par le mode de valorisation de la pension légale théorique individuelle prise en compte annuellement.

Le bilan de la société est présenté ci-après en grandes masses.

Bilan 2011 (montants exprimés en milliers d'euros)



Afin de faciliter l'examen de ce bilan, certains postes sont détaillés ci-dessous.

La société détient d'importants stocks de pièces détachées puisqu'elle assume l'entretien de ses outils d'exploitation.

Des investissements substantiels ont été réalisés en accord avec l'autorité régionale.

La société a poursuivi en 2011 la réalisation du programme de maintien, d'amélioration et de renouvellement de son outil d'exploitation. Le programme d'investissement atteint 190 millions. Il concerne en grande partie le matériel roulant, les réseaux de voies et de câbles électriques, ainsi que le déploiement et le renouvellement d'installations fixes.

L'importance du programme d'investissement justifie l'accroissement des valeurs détenues en immobilisations corporelles. Leur valeur nette, après amortissement, atteint 1.484 millions (pour 1.399 millions en 2010).

Les décaissements y associés ont été financés via subsides et sur fonds propres via la trésorerie courante.

Les immobilisations financières sont constituées par des participations dans des entreprises liées à concurrence de 73,6 millions et par le dépôt d'une garantie collatérale réalisé auprès d'une institution financière, garante de la bonne fin d'une opération de financement alternatif. Cette immobilisation (19,9 millions) intègre partiellement le bénéfice initialement réalisé sur cette opération, les intérêts générés capitalisés, ainsi que la plus-value de réalisation actée sur la variation du cours du dollar US.

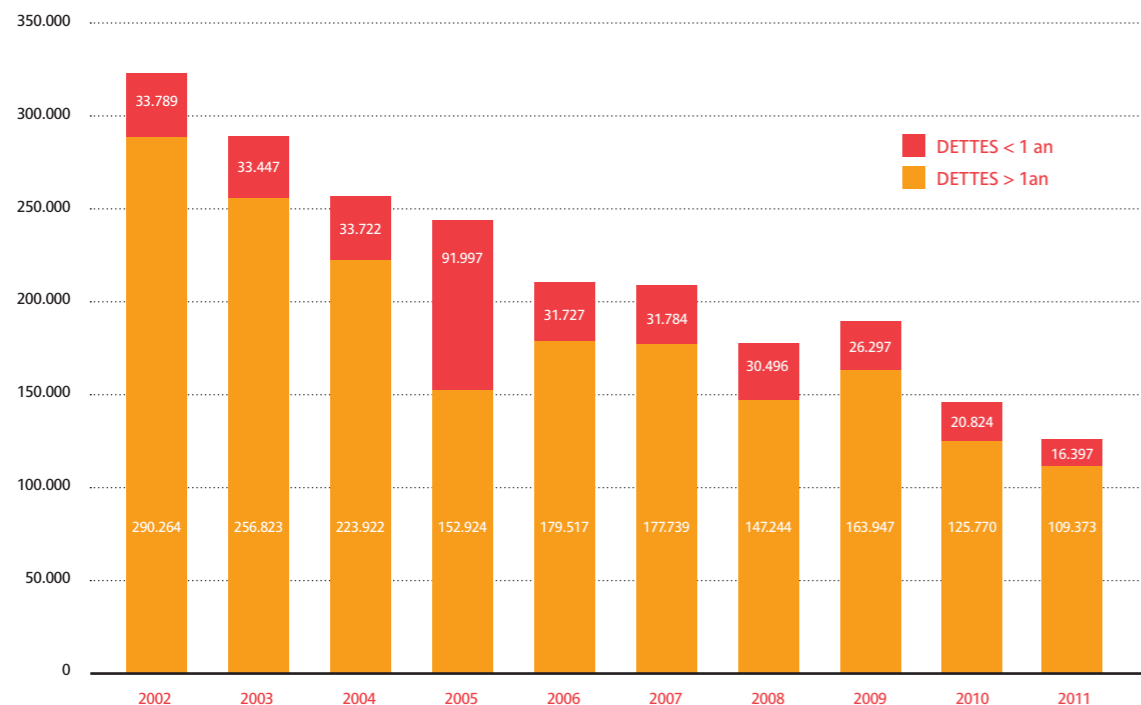
Les fonds propres se sont améliorés de 108,2 millions en 2011 grâce au solde non encore amorti des subsides reçus de la Région pour le financement du programme d'investissements, soit sous forme de dotation directe, soit sous forme d'intervention dans le remboursement du capital des emprunts d'investissement contractés. Ces subsides sont pris en résultat au rythme de l'amortissement des biens qu'ils financent.

La société a poursuivi le remboursement des emprunts en cours. Elle n'a pas conclu de nouvel emprunt en 2011.

La gestion de la dette s'appuie sur des techniques de pointe en matière de gestion des taux et des risques. Le suivi de cette problématique est réalisé et sécurisé par le biais d'un comité interne d'accompagnement spécialisé.

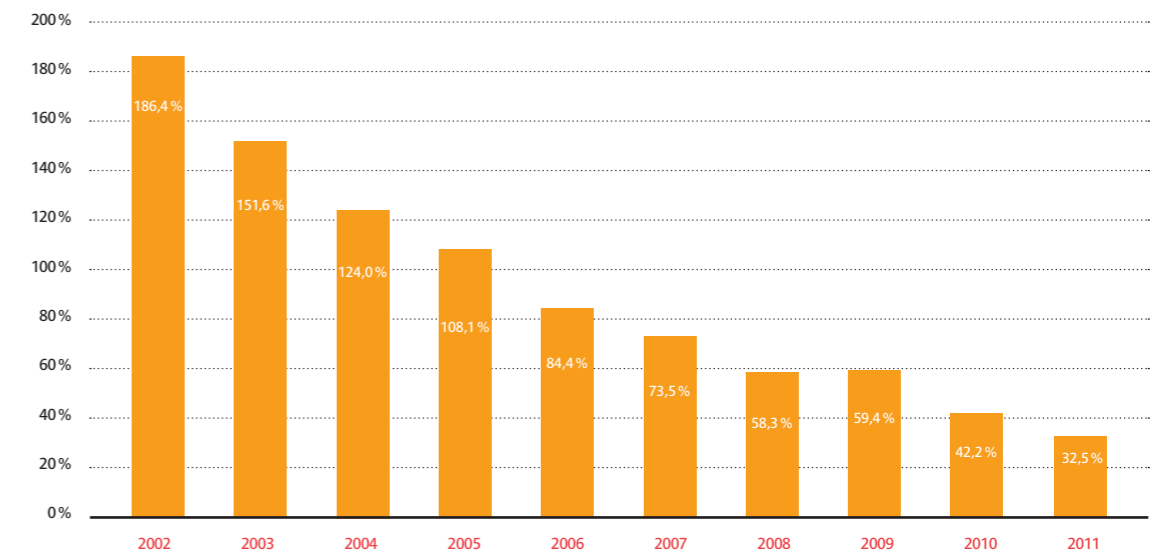
L'évolution de l'endettement est très favorable comme le montre le graphique ci-après.

Endettement financier (en milliers d'euros)



Le ratio de taux d'endettement qui met en évidence la capacité de rembourser par les recettes propres (dettes/recettes propres générées dans l'année calculées sur base du compte de résultats) s'améliore d'année en année grâce à la fois à l'accroissement des recettes du trafic, mais aussi grâce à la réduction drastique de la dette depuis quelques années. On est passé de 186,4 % en 2002 à 32,5 % en 2011.

Taux d'endettement



Le portefeuille d'endettement est diversifié en emprunts à taux fixes et à taux variables. Compte tenu du souhait de la société de maîtriser les risques de liquidité, de fixing et de taux, les emprunts à taux variables sont fixés ou plafonnés à la hausse et plusieurs structures de produits dérivés sont actives. Ces positions sont valorisées en compte d'ordre sur base des conditions du marché (MTM) au 31 décembre 2011.

Le coût moyen du portefeuille est de 4,06 % et la durée est de 4,57 ans.

L'accroissement des fonds propres permet une amélioration significative de la solvabilité de la société.

Il est d'ailleurs à souligner l'attribution par la firme Standard & Poor's d'une excellente notation long terme (AA) et court terme (A-1+), avec perspectives négatives.

Le cash flow est positif depuis quelques années et s'élève 27,66 millions en 2011.

L'accroissement de la solvabilité, combiné au maintien d'un cash flow positif et à une stratégie de dynamisation commerciale et de recherche de l'efficacité, contribue à une amélioration de la situation financière de la société.

Cette tendance positive sera poursuivie de façon volontariste dans les années futures pour atteindre une plus grande efficacité du service à la clientèle, d'autant plus que les moyens régionaux sont limités.

La société a planifié les budgets des exercices 2012 et suivants de manière prudente, compte tenu :

- de l'évolution des recettes du trafic qui, raisonnablement, ne devraient pas se maintenir indéfiniment en croissance aussi forte ;
- du respect du contrat de gestion ;
- des moyens budgétaires régionaux et en particulier des demandes formées par le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale en matière de solde net de financement, la STIB étant consolidée avec les comptes de la Région.



Événements importants survenus pendant l'exercice

Au cours de l'exercice, les organes de la société (Comité de gestion ou Conseil d'administration, suivant le cas) ont abordé, débattu ou pris des décisions dans les matières suivantes :

1 / Contrat de gestion et plans à moyen terme

Les organes de gestion ont pris connaissance du rapport d'évaluation du Contrat de gestion 2007-2011 élaboré par le comité de suivi ainsi que du rapport quinquennal sur l'exécution de ce même contrat de gestion.

Une note d'orientation relative au nouveau contrat de gestion de la STIB 2012-2016 a également été présentée aux organes de gestion.

En septembre 2011, les adaptations réseau suivantes ont été instaurées, après avoir été approuvées par le Comité de gestion :

- maintien de l'exploitation de la ligne 4 (Gare du Nord-Stalle P) en soirée, en remplacement de l'antenne sud de la ligne 33 ;
- prolongement de la ligne 32 (Gare du Nord-Drogenbos Château) jusqu'à Bordet Station, en remplacement de l'antenne nord de la ligne 33 ;
- suppression de la ligne 33 (Bordet Station-Stalle P), intégralement remplacée par les lignes 4 et 32.

2 / Adaptations et aménagements de l'offre et du réseau

Depuis le lundi 14 mars 2011, les fréquences de passage en journée - du lundi au vendredi hors vacances scolaires - ont été sensiblement améliorées sur la ligne 23. L'intensification du nombre de passages horaires s'est accompagnée du remplacement des motrices de type T2000 (matériel affecté à la ligne 24) par de nouvelles motrices «Flexity Outlook» dont la capacité est sensiblement supérieure (178 places contre 115). Dans l'optique de l'émergence progressive d'un réseau à haut niveau de service et dans la continuité des lignes 1 à 6 déjà existantes, le numéro 7 a été réservé à la desserte issue de l'importante modification de l'offre d'application sur l'actuelle ligne 23. L'attribution du numéro d'indice a été approuvée par le Comité de gestion.

Dans le souci d'améliorer l'efficacité et la lisibilité du réseau CHRONO et d'en faciliter l'appropriation par la clientèle, il a été proposé de réaménager légèrement le réseau de soirée de manière à offrir un réseau CHRONO rigoureusement identique à tout moment de la journée.

De nombreuses lignes de tramway atteignant la saturation et les perspectives démographiques récentes établies par le Bureau du Plan indiquant que la population ira encore en augmentant, le Comité de gestion a approuvé la proposition de remplacer 15 trams T3000 déjà commandés par un nombre égal du type T4000, dont la capacité est plus importante, possibilité anticipée lors du placement de la commande.

Les membres du Comité de gestion ont également pris connaissance de l'état d'avancement de l'exécution de l'automatisation des lignes de métro 1 et 5. Considérant l'avancement du programme PULSAR, le Comité de gestion a donné son accord pour la publication d'avis de marchés pour :

- le marché au sujet de l'acquisition de nouveaux équipements pour la signalisation de sécurité de type CBTC et des moyens de télécommunication associés,
- le marché concernant l'achat de 43 trains de métro.

Le but du programme PULSAR est de transformer les lignes de métro 1 (Stockel -Gare de l'Ouest) et 5 (Herrmann-Debroux - Erasme) en lignes automatiques à l'horizon 2018. Cet axe connaît une forte fréquentation et pour accroître sa capacité

en diminuant l'intervalle des rames sous les 2 minutes, la STIB doit automatiser l'exploitation, ce qui implique par ailleurs le placement de portes palières et de façades de quai. Les accords-cadres anticipent également la transformation, sur base de la même technologie, à l'horizon 2020, des lignes de métro 2 (Simonis - Simonis) et 6 (Simonis - Roi Baudouin). Enfin, la STIB se réserve également l'option de transformer l'axe nord-sud, actuellement exploité en prémétro, en un métro automatique à part entière.

Dans ce domaine toujours, le Comité a également approuvé l'accord-cadre pour le marché de consultance en vue de la constitution d'une équipe «système» dans le cadre de l'automatisation des lignes 1 et 5 du métro de Bruxelles. Ce bureau de consultants apportera un support méthodologique, assistera les Program Architects pour la production de livrables et effectuera des tâches relatives à l'ingénierie des exigences et à l'ingénierie «système» dans le cadre du programme PULSAR.

Le Comité de gestion a également été régulièrement mis au courant de l'état d'avancement du dossier du projet de dépôt Marconi. Une étape importante de ce projet a été franchie lorsque les organes de gestion ont approuvé les conventions à conclure avec l'IBGE, la commune d'Uccle et la SDRB.

3/ Budgets, comptes de l'entreprise et contrôle de gestion

Les organes de gestion ont été tenus au courant de l'évolution des états financiers et de gestion, des principaux ratios de gestion qui y sont liés, de l'évolution de la situation financière de la société et de l'évolution de la clientèle.

Ils ont approuvé les budgets 2012 ainsi que l'actualisation relative à l'exercice 2011 et, dans le cadre des budgets 2012, ils ont été amenés à proposer des adaptations tarifaires au Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, qui les a acceptées le 22 décembre 2011.

4/ Ressources humaines et organisations internes

Le Conseil d'administration, agissant sur proposition du Comité de gestion, a décidé d'autoriser l'administrateur-directeur général à recruter M. Stéphane Kodeck et à procéder à la nomination

de ce dernier comme directeur de la Business Unit Bus. M. Stéphane Kodeck est entré en service le 18 avril 2011.

En 2011 a été lancé le projet LINK, qui se veut porteur de liens dans une gouvernance fédérant mieux les entités de la STIB et renforçant la cohésion entre le management et les organes de gestion externes, comme le Comité de gestion et le Conseil d'administration. Il est par ailleurs l'acronyme de Leadership, Innovation, Network, Knowledge.

Les objectifs de ce projet peuvent se formuler ainsi :

- doter l'entreprise d'un modèle d'organisation et de gouvernance qui l'aide à progresser en efficacité et en performance dans le développement et la mise en œuvre de sa stratégie et dans la réalisation de ses résultats ;
- ce modèle d'organisation et de gouvernance repose sur une équipe réduite de management avec des rôles et des responsabilités clairs pour les différents niveaux de management de direction. Cette nouvelle organisation ainsi que sa gouvernance porteront la future culture de leadership.

Cinq divisions sont le fruit de modifications profondes de l'organigramme. Chacune a été centrée sur son Core Business, par regroupement ou transfert d'activités. La terminologie de l'organigramme a évolué vers l'anglais pour une meilleure description des activités. Elles sont dirigées par un **Senior Vice-President**.

1/ Operations

La division Operations regroupe les trois Business Units Bus, Tram et Métro. Security, Customer Facilities, Co-Mobility (Bouquet de Transports) rejoignent cette grande division.

2/ Finance & Services

Cette division voit l'apparition d'un département Facility Management, regroupant diverses activités non liées au core business de l'entreprise. Les activités de logistique se trouvant également dans la division Finance & Services, le département Achats devient Purchasing & Logistics. Le service juridique a rejoint le service Contentieux; ils forment ensemble le département Legal.

3/ Transport Systems

Une autre division a subi un profond remaniement: Les «Transport Systems» regroupent le service technique, les infrastructures et le matériel roulant. Des regroupements fondamentaux se sont révélés nécessaires pour établir un lien clair entre les objectifs

et l'organigramme. Il en résulte quatre départements: «Rolling Stock», «Infrastructure», «Information Systems», et «International Projects & Business Contracting».

4/ Sales & Marketing devient Sales, Marketing & Network

Les activités commerciales -produit, prix, promotion, distribution- sont réunies en un seul département. Le service Etudes, Statistiques et Exploitation intègre l'Offre de transport et l'entité complète se nomme désormais «Network».

5/ Human Resources

Quatre départements identifient les objectifs primordiaux des ressources humaines: Social Affairs & Remuneration, Talent, Learning & Development, HR Business Partners.

Aux côtés des Senior Vice Presidents Operations et Transport Systems, cinq **Vice Presidents** auront la pleine responsabilité de leur division tant pour la gestion quotidienne que pour le développement de leur stratégie: il s'agit des Business Unit Bus, Tram, Métro et des directions Infrastructures et Information Systems.

Les quatre fonctions de support (Strategy & Innovation, Audit & Risk Management, Public Affairs, Communication) sont attribuées à des Staff Directors et supporteront aussi bien le General Management que l'Executive Committee. Les modifications principales apportées dans ces services sont les suivantes:

- Etudes Générales et Stratégiques devient «Strategy & Innovation». Outre la stratégie, ce département est en charge de la responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE), des processus et de la qualité et des projets (PMO).
- Audit & Risk Management regroupe Audit et Safety Management.

Lors des séances du 28 juin 2011, le Comité de gestion et le Conseil d'administration ont entériné la nouvelle procédure d'application pour la sélection et les futures nominations des Senior Vice President, Vice President et Staff Director.

Dans la logique de ces décisions et au terme du processus de sélection prévu, le Conseil d'administration a, sur recommandation du Comité de gestion, approuvé les premières nominations suivantes:

- M. Bauduin Auquier au poste de Senior Vice President Human Resources ;
- M. Luc Bioul au poste de Senior Vice President Operations ;

- M. Benoît Delvosal au poste de Senior Vice President Finances & Services ;
- Mme Françoise Guillaume au poste de Senior Vice President Sales, Marketing & Network ;
- M. Rudi Maerschallck au poste de Senior Vice President Transport Systems.

La prise de décision en interne se conforme à la nouvelle structure : le ComEx a été remplacé par l'Executive Committee et compte 7 membres : la direction générale (CEO et Deputy CEO) et les 5 Senior Vice Presidents.

Des comités de travail ont été constitués ou reconstitués en application de la nouvelle organisation : Network & Depot Committee, Operations Committee, Technical Committee, ...

Conformément à l'usage, les conventions collectives de travail signées en sous-commission paritaire du transport urbain et régional de la Région de Bruxelles-Capitale, ont été présentées au Conseil d'administration, à savoir :

- Convention collective de travail relative à l'organisation du travail du personnel de la conduite en surface, à l'exclusion du personnel de la conduite de la direction Bouquet de transports ;
- Convention collective de travail relative aux temps de repos du personnel ouvrier de la conduite en surface, à l'exclusion du personnel de la direction Bouquet de transports ;
- Protocole relatif à la mise en œuvre de la classification des fonctions du personnel ouvrier ;
- Convention collective de travail relative à la classification de fonctions et aux rémunérations des informaticiens ;
- Convention collective de travail relative aux élections sociales 2012 ;
- Convention collective de travail relative aux temps de repos ;
- Convention collective de travail relative aux départs anticipés pour les membres du personnel de 56 ans justifiant une carrière de 40 ans.

Le Comité de gestion avait chargé la Direction générale de prendre des mesures concernant l'engagement d'agents pour le service Contrôle. La direction du service Sûreté & Contrôle a élaboré une proposition d'adaptation concrète des moyens et l'a négociée avec les représentants du personnel. Cette proposition permettrait de recruter 36 agents nécessaires au service Contrôle, sans attendre les départs naturels des agents de prévention. Dès lors, le Comité de gestion a :

- approuvé les améliorations proposées pour le fonctionnement du service Sûreté et Contrôle ;
- chargé l'administrateur-directeur général de négocier avec la Région de Bruxelles-Capitale la prise en charge des surcoûts temporaires dégressifs sur une période de cinq ans.

Le Comité de gestion a également pris acte des réalisations dans le cadre du projet FIT2012 depuis son démarrage le 1^{er} janvier 2006 au 31 décembre 2010. Année par année, les objectifs basés sur les évolutions des ETP et les économies qui en résultaient ont été établis et suivis dans un comité de pilotage. La création des BU (Métro en 2007 et Bus & Tram en 2010) et la formation de la Direction technique (à laquelle sont également ajoutés des départements d'autres directions) ont néanmoins entravé le suivi précis et c'est pourquoi les objectifs ont été réajustés, à nouveau en collaboration avec et après validation par le consultant Stork Esci, au courant de 2010, et ventilés sur les quatre directions concernées : Direction technique, BUM, BUT et BUB. À l'avenir, les objectifs pour ces 4 directions pourront ainsi également être suivis.

5/ Investissements de nature technique

Afin de veiller au maintien de l'outil, les organes de gestion ont conclu, chacun dans le domaine de ses compétences, divers marchés ou accords-cadres visant principalement le maintien en l'état, le bon fonctionnement du réseau et des propriétés immobilières des trois modes d'exploitation, ainsi que le confort de la clientèle et le bien-être du personnel.

Dans le souci d'assurer la sécurité des déplacements des clients de l'entreprise, le Comité de gestion a décidé d'attribuer des marchés pour :

- le renouvellement des voies dans la rue de la Brasserie, à Ixelles ;
- les travaux de renouvellement de voies rue Royale entre le Treurenberg (compris) et la place des Palais (non comprise), à Bruxelles ;
- le renouvellement des voies du square Georges Marlow, à Uccle ;
- le renouvellement des voies de tramway dans la chaussée de Gand (tronçon Van Zande-Schweitzer), à Molenbeek-Saint-Jean et à Berchem-Sainte-Agathe ;
- les travaux d'extension du réseau tramway qui ont déjà été réalisés au boulevard Léopold III entre Wahis et Bordet. La continuation de ces travaux d'extension entre Bordet et Eurocontrol faisait l'objet de deux adjudications pour l'entreprise de

pose des voies. La première adjudication concerne la pose des voies de tramway situées au boulevard Léopold III sur le nouvel ouvrage d'art (tunnel routier) en face du futur siège de l'OTAN à Haren, la seconde adjudication concerne la pose des voies et appareils de voies entre l'avenue de Bâle (un peu au-delà de Bordet en direction de Zaventem) et la limite régionale (Eurocontrol), hors zone tunnel.

Le programme de renforcement du réseau 700 V du département Electricité prévoit de construire une nouvelle sous-station appelée «Béguines» dans les environs du carrefour constitué par la chaussée de Gand et l'avenue Brigade Piron, à Molenbeek-Saint-Jean. Celle-ci alimentera le tronçon de la ligne 82 situé entre la place Mennekens et la place Schweitzer. Dans le futur, l'exploitation de cette partie du réseau sera assurée par un plus grand nombre de tramways. Ce renforcement de fréquences va entraîner une augmentation simultanée de la consommation électrique et des pointes de courants de démarrage sur le réseau électrique 700 V. Il sera donc nécessaire de construire cette nouvelle sous-station et de poser des câbles 11 kV et 700 V. Dès lors, le Comité de gestion a approuvé la convention de bail emphytéotique d'un immeuble afin d'ériger cette sous-station pour l'exploitation de son réseau de tramway.

Le Comité de gestion a également approuvé l'adaptation, dans le cadre d'un réaménagement du réseau de surface, du terminus actuel à la rue de Stalle prolongée. Les travaux consistent en la création d'un deuxième accès au terminus et la construction d'une voie supplémentaire de rebroussement. Les travaux seront exécutés conjointement par la STIB, la DITP (pertuis du Geleleysbeek, réalisation des quais d'embarcadère et de la Promenade Verte) et l'IBGE (plantations Promenade Verte) dans le cadre du réaménagement en question et de la Promenade Verte.

L'usure ondulatoire des rails est un phénomène bien connu des réseaux ferrés. Lors du passage des rames de métro ou des tramways sur des voies présentant de l'usure ondulatoire, des vibrations et des bruits plus ou moins importants sont générés ; ceux-ci sont source de nuisance pour les riverains des lignes et génèrent des détériorations rapides tant de la voie que du matériel roulant. Le contrat de gestion précise que la STIB s'engage à veiller à une insertion environnementale de ses activités, notamment en matière de lutte contre le bruit et les vibrations. Dans ce contexte, les organes de gestion ont approuvé la décision pour les travaux de meulage de l'usure ondulatoire et de reprofilage des rails des réseaux métro, prémétro et tramway.

Les organes de gestion ont aussi approuvé le marché pour la mission d'études techniques et d'architecture en vue de la transformation des ateliers de maintenance et de carrosserie du complexe Haren. Les activités des ateliers existants de Cureghem, Belgrade, Birmingham et Haren III et V seront centralisées à l'horizon 2014 à Haren dans un grand atelier (MCH). Ceci afin de permettre la centralisation sur un seul site des activités d'entretien des deuxième et troisième échelons. L'entretien de deuxième échelon correspond aux travaux d'entretien spécialisé des véhicules tels que les travaux de carrosserie ou de peinture. L'entretien de troisième échelon comprend l'entretien et les réparations de pièces comme les moteurs, les bogies et les boîtes de vitesses. Grâce aux synergies techniques qui pourront ainsi se développer, l'ensemble des entretiens pourra être géré de façon plus efficace.

Le Conseil d'administration, agissant sur proposition du Comité de gestion, a décidé d'attribuer un accord-cadre relatif aux travaux de fondation et de pose de poteaux de traction et aux travaux de caténaire, pour une période de 4 ans. Ces travaux comprennent des fondations à pieu vibré pour poteaux de traction avec semelle, les travaux de fondation classiques constitués par un massif en béton, la pose et le réglage des poteaux de traction et la réfection du revêtement et des travaux de construction pour caténaire.

La STIB étant son propre distributeur d'énergie électrique, elle assure l'alimentation électrique du métro, des tramways, des stations et des dépôts & ateliers. Dès lors, elle doit également gérer son réseau de câbles et effectuer la pose pour le renouvellement et les extensions du réseau de câbles armés souterrains de moyenne et basse tension. Ces câbles assurent les liaisons entre les postes de distribution 36/11 kV et les sous-stations de transformation et de traction ainsi qu'entre celles-ci et les infrastructures ferroviaires métro et tramway. Ce réseau de câbles enterrés en surface est constitué d'environ 250 km de câbles 11 kV moyenne tension et 150 km de câbles 700 V basse tension. Le Conseil d'administration, agissant sur proposition du Comité de gestion, a approuvé l'accord cadre pour la pose de câbles armés souterrains.

Le Comité de gestion a également approuvé un marché relatif à la maintenance des équipements électromécaniques «grilles, portes et volets» dans les stations de métro et prémétro, le complexe Jacques Brel et le complexe de Haren.

Le contrat actuel de fourniture d'électricité pour la partie en haute et basse tension couvre la période du

1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2012. Afin d'anticiper les années 2013, 2014 et éventuellement 2015 et d'augmenter les possibilités de la STIB de réactivité face à ce marché de plus en plus coûteux et volatil, la société a prévu le lancement en 2011 d'une procédure négociée avec système de qualification préalable au niveau européen pour l'attribution de nouveaux marchés de fourniture d'énergie haute tension et basse tension. De ce fait, le Comité de gestion a marqué son accord sur la manière de procéder en vue de l'acquisition des fournitures d'électricité en haute tension et en basse tension nécessaires pour les années 2013 à 2015.

Le Conseil d'administration, agissant sur proposition du Comité de gestion, a donné mandat à la Région de Bruxelles-Capitale, représentée par son Gouvernement, d'intervenir également au nom de la STIB lors de l'attribution et de l'exécution du marché collectif de prestations de services de télécommunication à large bande. Dans ce but, le Conseil d'administration a donné mandat à l'administrateur-directeur général de poursuivre les négociations avec le CIRB et la Région en vue d'obtenir les adaptations nécessaires du cahier spécial des charges et de ses annexes et de conclure en ce sens avec la Région et le CIRB.

La STIB a initié dès la fin des années 80 une campagne de sécurisation des bâtiments basée sur un ensemble d'équipements, parmi lesquels figure un système d'alarme anti-intrusion, couplé quelque temps plus tard à un système de gestion périphérique des accès par badge. En conséquence, les organes de gestion ont approuvé le marché relatif à la fourniture, le placement, le raccordement et la mise en service d'installations de sécurisation, ainsi que la maintenance préventive et curative des installations existantes et nouvellement installées.

Le Conseil d'administration, qui agissait sur proposition du Comité de gestion, a approuvé la conclusion d'un accord-cadre pour cinq ans pour l'étude, la fourniture et la pose de tapis antivibratoires en dessous et le long des voies du réseau tramway de la STIB.

Le Conseil d'administration, agissant sur proposition du Comité de gestion, a également décidé d'attribuer un accord-cadre pour la fourniture de pièces de rechange pour l'entretien des autobus fabriqués par le constructeur d'autobus Van Hool.

Le Comité de gestion a approuvé l'attribution d'un accord-cadre pour 4 ans pour la fourniture de fil de contact rainuré en cuivre à l'argent et un type de câble en cuivre électrolytique.

La conclusion d'un accord-cadre pour la fourniture de type tram concernant les travaux d'extension de lignes en de renouvellement des voies, en ce compris le calcul et le montage d'appareils de voie a également été approuvé par les organes de gestion. Un accord-cadre pour la fourniture de tableaux haute tension 11 kV, de tableaux basse tension (TGBT) 400 V et de tableaux de terre a également été approuvé par le Comité de gestion.

6/ Exploitation, commercialisation et gestion générale

Le Conseil d'administration, agissant sur proposition du Comité de gestion, a approuvé la proposition en vue de la désignation d'un réviseur d'entreprises pour le contrôle et la certification des comptes de la STIB et des comptes consolidés et la certification des informations économiques et financières à donner au Conseil d'entreprise.

Le Comité de gestion a, pour sa part, approuvé un nouvel accord-cadre pour la confection, la gestion des stocks et la distribution des uniformes pour le personnel masculin et féminin de la STIB.

Les évolutions marquantes annoncées dans le cadre du projet MOBIB poussent la STIB à prévoir des ressources suffisantes pour mener ses objectifs à bien et dans les temps. Pour ce faire, les organes de gestion ont décidé d'attribuer des contrats de consultance DSI en faisant appel à des ressources externes.

7/ International

La société de transport public de la ville de Bogota (Transmilenio) a lancé un marché en vue de la concession de diverses missions liées à l'exploitation de son réseau d'autobus, entre autres la conception, fourniture et mise en œuvre du système de billettique. La RATP souhaite participer à ce marché via une de ses filiales (IXXI) mais il lui manque pour ce faire des références en matière de billettique. Elle a dès lors approché la STIB afin de lui proposer de se joindre à ce marché.

La participation à ce marché nécessite la création d'une filiale de droit colombien. Dès lors, les organes de gestion ont marqué leur accord sur :

- la participation par la STIB, en partenariat, au marché en vue d'obtenir la concession de

la conception, fourniture et mise en œuvre du système de billettique pour l'exploitant du réseau d'autobus de la ville de Bogota ;

- la constitution par la STIB d'une filiale de droit colombien, via le rachat à Synergy de la société qu'elle a créée.

En 2002, la STIB avait décroché deux contrats dans le cadre de la réalisation à Athènes des infrastructures de transport nécessaires aux Jeux Olympiques de 2004. Pour être en conformité avec la législation fiscale grecque, la STIB avait dû faire enregistrer sur place une succursale locale, dénommée STIB Hellas. Le maintien de cette société implique chaque année de nouveaux frais et impôts en constante augmentation. La STIB, n'ayant aujourd'hui plus d'activités en Grèce et la situation économique et financière de ce pays ne laissant pas prévoir de nouvelles affaires à court ou à moyen terme, le Conseil d'administration a approuvé la décision de fermer la succursale STIB Hellas à la date du 31 décembre 2011 et de clôturer les comptes y afférents.

8/ Divers

- Le 28 juin 2011, l'European Foundation for Quality Management (EFQM) et son représentant belge Bbest ont décerné leur prestigieuse récompense «Recognised for Excellence» à la STIB. La société de transport public en commun obtient quatre étoiles sur un maximum de cinq. L'award est décerné aux organisations qui se distinguent par l'utilisation de concepts de management visant l'excellence et par l'obtention de bons résultats.
- La STIB avait auparavant reçu à Budapest, l'Award européen des bonnes pratiques en matière de maintenance au travail pour son dépôt Jacques Brel. Ce prix récompense les contributions particulièrement sécuritaires apportées aux mesures d'entretien. Ce trophée européen cadre dans la campagne de la EU-OSHA «Lieux de travail sains». Dès la conception du dépôt Jacques Brel à Anderlecht, une attention particulière avait été réservée au bien-être du personnel et à la sécurité sur le lieu de travail. L'an dernier, ce dépôt avait déjà reçu le premier prix du Conseil supérieur belge pour la prévention et la protection au travail.
- La STIB a mené une campagne pour promouvoir la montée à l'avant dans les autobus. Lors de cette édition 2011, la contribution des collaborateurs de la STIB a été requise. Pendant une demi-journée, ils ont accompagné un chauffeur de bus dans sa tournée.

Cette action s'est étendue sur un mois et a été menée sur 41 lignes d'autobus. En accompagnant le chauffeur, le personnel administratif a expérimenté de près le métier de chauffeur de bus et les circonstances dans lesquelles il exerce son travail. Cette approche a été une bonne occasion de relever ce qui se passe sur le terrain et d'apporter de petites améliorations au service offert et aux conditions de travail. L'action allait de pair avec une campagne de sensibilisation menée sur la validation obligatoire et dont le slogan rappelait que «En métro, tram ou bus, chaque trajet passe aussi par la validation».

- Le 21 septembre 2011, l'administrateur-directeur général, M. Alain Flausch, a présenté sa démission à la présidente du Conseil d'administration, après plus de onze ans au service de la STIB; il a rejoint l'Union Internationale des Transports Publics (UITP) en qualité de secrétaire général. Son mandat à la STIB s'est achevé le 31 décembre 2011.





Perspectives 2012

L'année 2012 sera pour la STIB une année marquée par la finalisation du contrat de gestion qui la lie à la Région de Bruxelles-Capitale et par le développement d'un certain nombre de réflexions stratégiques sur l'avenir du transport public et de la mobilité en Région de Bruxelles-Capitale à moyen et à long terme.

- Détermination d'une vision STIB à long terme sur différents sujets comme le financement du transport public, la qualité du service ou encore l'évolution de la flotte de véhicules et les besoins à moyen et à long terme en matière de dépôts et d'ateliers.
- Coordination entre la Région et la STIB en vue de créer un modèle de déplacement Transport public en Région de Bruxelles-Capitale.
- Participation à la réflexion autour du futur Plan Régional de Développement Durable et particulièrement autour des aspects liés à la mobilité à l'horizon 2020 et 2040.
- Elaboration d'un modèle d'évaluation socio-économique (coûts-avantages) pour les projets d'extensions du transport public à moyen et à long terme.
- Coordination entre la STIB, la SNCB, De Lijn et les TEC pour l'offre transrégionale et le RER.

Les principaux travaux prévus en 2012 sur le réseau sont les suivants:

- Poursuite des travaux visant à améliorer la vitesse commerciale sur le réseau de surface. En particulier, réalisation de plusieurs aménagements favorables aux bus autour de la place Jourdan et réaménagement du carrefour «Stalle-Neerstalle».
- Poursuite de la rénovation complète de la chaussée de Gand avec création de sites propres.
- Renouvellement des voies avenue Van Volxem et avenue Woeste.
- Extension de la ligne de tramway 62 de Bordet à Eurocontrol.

Les autres aménagements à apporter au réseau sont les suivants:

- Augmentation des fréquences métro et passage de 3 minutes à 2 minutes 30 sur les lignes 1 et 5 grâce à l'acquisition de 6 boas supplémentaires.
- Poursuite de la mise en place des portillons d'accès dans le réseau métro et prémétro, ainsi que mise en place d'un dispatching permettant de gérer à distance ces portillons.
- Augmentation des fréquences sur les lignes de tramway 3, 4, 7, 19, 25, 55, 92 et 94, ainsi que sur les lignes d'autobus 29, 42, 49, 53, 64, 89 et 95.

D'autres investissements majeurs seront faits en 2012, mais ne porteront leurs fruits que plus tard:

- PULSAR : projet visant au remplacement de 43 rames de métro, au renouvellement de la signalisation et à l'augmentation de fréquence en passant par l'automatisation.
- Aménagement du site de Demets pour pouvoir accueillir 64 bus articulés et 17 voitures échelles des lignes aériennes.
- Construction d'un dépôt de tram sur le site Marconi sous forme d'un Partenariat Public Privé (PPP).

Permis d'urbanisme attendus en 2012:

- Déviation en site propre des lignes de tramway 92 et 94 par la Gare Centrale.
- La création en site propre de la ligne de tramway 9 de Simonis à l'UZ Brussel, à Jette.
- Le prolongement en site propre de la ligne de tramway 94 sur le boulevard de la Woluwe jusqu'à Roodebeek.
- La sécurisation du terminus Vanderkindere pour les lignes de tramway 3 et 7.
- La mise en site propre des lignes de tramway 25, 94 et d'autobus 71 sur l'avenue Adolphe Buyl et le square Devèze.
- L'amélioration du site propre pour les lignes de tramway 7 et 25 sur le boulevard Général Jacques et création d'une 3^e voie pour le virage du tram 94 au carrefour Buyl.

Nouveaux systèmes de communication:

- Installation de 35 nouveaux afficheurs en temps réel de type écrans TFT à certains arrêts de surface.
- Début de l'installation de MUPIs (mobiliers urbains de promotion et d'information à l'entrée des stations de métro) après obtention des permis d'urbanisme.
- Refonte de l'information voyageurs dynamique (site web, applications mobiles, système SMS - SYNCHRO).

Etudes socio-économiques et urbanistiques préalables à élaboration de grandes demandes de permis d'urbanisme à mener en 2012:

- Étude Bruxelles Mobilité d'une offre de transport public sur le site de Tour et Taxis.
- Étude Beliris du prolongement Nord du prémétro Nord-Sud.
- Étude d'urbanisme de la tramification du 71.

Nouveaux véhicules à livrer en 2012 et commandes pour les années futures:

- Livraison de 20 bus d'occasion pour des services navettes liés aux nombreux chantiers.

- Livraison de 23 tramways T3000 et modification de la commande initiale de 152 trams pour augmenter la proportion de tram T4000 (tram plus capacitaire) de 15 unités.
- Commande de 315 bus, dont 150 bus supplémentaires. Cette commande devrait comporter une majorité de bus au gaz pour mise en service à partir de 2015.

L'année 2012 sera également une année importante pour d'autres projets internes:

- Lancement du projet LINK visant à doter l'entreprise d'un modèle d'organisation et de gouvernance qui puisse l'aider à progresser en efficacité et en performance pour le développement et la mise en œuvre de sa stratégie et la réalisation de ses résultats.

L'année 2012 verra également les projets européens «Ticket to Kyoto» et «Tramstore21», pilotés par la STIB, se poursuivre. Ticket to Kyoto vise à diminuer l'empreinte carbone des opérateurs de transport public, alors que Tramstore21 vise à construire et exploiter des dépôts durables, mieux intégrés dans leur environnement urbain et économique.

Décharge

Nous vous prions d'accorder décharge aux administrateurs pour l'exécution de leur mandat, ainsi qu'aux commissaires pour leur mission effectuée durant l'exercice écoulé.

Fait à Bruxelles, le 27 mars 2012.

L'Administrateur-directeur général a.i.,
Kris LAUWERS

La Présidente du Conseil d'administration,
Adelheid BYTTEBIER



'11

Comptes annuels

Chiffres exprimés en euros

Société des Transports Intercommunaux de Bruxelles



Compte de fonctionnement

I. COMPTE DE FONCTIONNEMENT	2011	2010
A. RECETTES	503.619.521,08	439.590.491,06
a) Trafic:		
- recettes directes	175.284.639,02	165.712.262,15
- dotation pour tarifs préférentiels	58.091.000,00	54.195.000,00
- Noctis	0,00	0,00
b) Recettes de publicité	2.613.613,52	2.438.456,98
c) Recettes de location	5.466.495,20	5.608.129,91
d) Autres recettes d'exploitation	17.275.538,37	13.041.069,30
Recettes exceptionnelles	19.329.109,20	9.133.845,93
e) Recettes de placements financiers	1.824.443,89	761.783,23
Intérêts Pickle Dole Lease	212.430,61	125.872,36
f) Intervention ORBEM dans le renforcement de la présence en stations	0,00	0,00
g) Dotation globale affectée au fonctionnement	218.971.639,97	184.973.198,33
Dotation frais administratifs liés aux tarifs préférentiels	0,00	0,00
Dotation de Bonus-Malus	4.550.611,30	3.600.872,87
Dotation complémentaire liée aux taxes régionales	0,00	0,00
B. DÉPENSES	503.619.521,08	439.590.491,06
a) Charges du personnel	354.688.888,99	346.618.806,17
b) Énergies:		
- énergie électrique	16.238.448,23	16.484.661,39
- combustibles	10.873.154,35	9.556.756,20
c) Matières consommées	12.583.380,48	10.815.145,07
d) Fournitures extérieures:		
- biens et services (hors leasing)	40.364.475,48	38.504.250,51
- leasing (informatique et automobiles)	3.273.766,50	4.175.047,00
e) Charges fiscales	514.996,77	3.500.411,37
f) Provisions fiscales	-6.763.489,34	349.949,82
Provisions légales prépensions, licenciements conventionnels et autres départs	34.233.064,12	2.479.261,13
Provisions pour heures à récupérer	23.849,90	12.327,68
Provisions pour risques et charges	-1.100.214,81	96.613,89
g) Fonds d'assurance	5.569.569,83	4.421.658,41
h) Amortissements des petits biens d'investissements et réductions de valeur sur actifs non immobilisés	374.885,49	1.926.622,79
i) Frais financiers courants	196.938,51	406.265,80
Intérêts liés au fonds de pension Ethias	0,00	39.509,19
j) Charges exceptionnelles	32.547.806,58	203.204,64
k) Renforcement de la présence en stations	0,00	0,00
l) Noctis	0,00	0,00
C. RÉSULTAT (A - B)	0,00	0,00

Compte d'investissement

II. COMPTE D'INVESTISSEMENT	2011	2010
A. RECETTES	115.134.152,48	110.865.654,35
a) Dotation couvrant les charges d'intérêts	5.468.429,76	6.937.751,33
b) Utilisation du subside en capital au prorata des amortissements industriels effectués	90.770.219,90	85.891.321,92
c) Amortissement des subsides en capital spécifiques reçus des pouvoirs publics (crédits d'engagements)	18.510.459,62	16.671.806,40
d) Rentings	385.043,20	343.641,80
e) Répartition du NPV benefit du Pickle Dole Lease, <i>prorata temporis</i>	0,00	1.021.132,90
f) Solde de la répartition de la dotation globalisée affectée au fonds d'investissement après décision de l'Assemblée générale	0,00	0,00
g) Intérêts générés sur dotations spécifiques	0,00	0,00
h) Reprise de réduction de valeur sur immobilisations financières	0,00	0,00
B. DÉPENSES	115.134.152,48	109.848.690,70
a) Charges d'intérêts	5.468.429,76	6.937.751,33
- Intérêts totaux	5.468.429,76	6.937.751,33
- Amortissement du loyer bus prépayé	0,00	0,00
Intérêts à payer	5.468.429,76	6.937.751,33
Intervention de l'État fédéral	0,00	0,00
b) Charges du capital	109.665.722,72	102.910.939,37
- Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles financées par la société et moins-values	90.770.219,90	85.891.321,92
- Amortissement du loyer bus prépayé	0,00	0,00
- Amortissement des immobilisations corporelles financées par des subsides spécifiques des pouvoirs publics (crédits d'engagement)	18.510.459,62	16.671.806,40
- Rentings	385.043,20	343.641,80
- Réductions de valeurs sur immobilisations et créances irrécouvrables	0,00	4.169,25
c) Provision pour risque de sortie anticipée de l'opération de Pickle Dole Lease	0,00	0,00
d) Alimentation des dotations spécifiques (intérêts générés)	0,00	0,00
e) Alimentation du Back Service assurance groupe	0,00	0,00
C. RÉSULTAT (A - B)	0,00	1.016.963,65

Bilan au 31 décembre 2011 **o Actif**

ACTIFS IMMOBILISÉS	2011	2010
I. FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	0,00	0,00
II. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7.857,97	199.028,51
III. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1.483.918.840,40	1.399.478.887,81
A. Terrains et constructions	503.994.212,43	509.913.924,63
B. Installations, machines et outillages	125.272.195,74	115.670.879,05
C. Mobilier et matériel roulant	742.508.257,58	646.204.841,11
D. Location-financement et droits similaires	0,00	17.397.452,06
E. Autres immobilisations corporelles	50.294.413,34	50.632.165,53
F. Immobilisations en cours et acomptes versés	61.849.761,31	59.659.625,43
IV. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	94.492.998,38	94.281.041,29
A. Entreprises liées	73.664.492,68	73.664.492,68
B. Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	830.662,05	830.662,05
C. Autres immobilisations financières		
1. Actions et parts	58.358,00	58.358,00
2. Créances et cautionnements en numéraire	19.939.485,65	19.727.528,56
ACTIFS CIRCULANTS		
V. CRÉANCES À PLUS D'UN AN	2.350.738,68	2.610.504,91
B. Autres créances	2.350.738,68	2.610.504,91
VI. STOCKS ET COMMANDES EN COURS D'EXÉCUTION	22.030.222,03	19.906.801,22
A. Stocks		
1. Approvisionnements	18.523.150,88	15.549.398,44
2. En-cours de fabrication	3.507.071,15	4.357.402,78
B. Commandes en cours d'exécution	0,00	0,00
VII. CRÉANCES À UN AN AU PLUS	130.273.539,96	77.006.283,94
A. Créances commerciales	22.832.052,03	21.767.742,48
B. Autres créances	107.441.487,93	55.238.541,46
VIII. PLACEMENTS DE TRÉSORERIE	0,00	0,00
B. Autres placements	0,00	0,00
IX. VALEURS DISPONIBLES	10.766.888,77	3.169.069,24
X. COMPTES DE RÉGULARISATION	16.127.496,80	16.407.268,41
TOTAL DE L'ACTIF	1.759.968.582,99	1.613.058.885,33

Vérifié par le collège des commissaires le 12 mars 2012

Bilan au 31 décembre 2011 **o Passif**

CAPITAUX PROPRES	2011	2010
I. CAPITAL	37.000.000,00	37.000.000,00
A. Capital souscrit	37.000.000,00	37.000.000,00
IV. RÉSERVES	44.501.797,15	44.501.797,15
A. Réserve légale	3.700.000,00	3.700.000,00
D. Réserves disponibles:		
• Fonds d'investissement	40.426.606,09	40.426.606,09
• Fonds d'intérêts et de créances douteuses	127.297,54	127.297,54
• Autres réserves disponibles	247.893,52	247.893,52
V. BÉNÉFICE REPORTÉ DE L'EXERCICE EN COURS	0,00	0,00
VI. SUBSIDES EN CAPITAL	1.207.196.417,21	1.098.958.944,52
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		
VII. PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS	104.860.518,11	77.205.219,19
A. Prépensions, licenciements conventionnels et autres départs	78.313.363,43	44.080.299,31
B. Charges fiscales	462.000,00	7.225.489,34
C. Risques et charges pour regroupement des ateliers et des services administratifs	3.728.000,00	2.996.000,00
D. Autres risques et charges		
• Provision pour sinistres à régler aux tiers	11.461.577,13	10.199.488,08
• Provision heures à récupérer	7.541.366,88	7.517.516,98
• Provision pour litiges en cours	1.092.693,86	4.003.259,33
• Provision pour litige social	2.261.516,81	1.183.166,15
DETTES		
VIII. DETTES À PLUS D'UN AN	112.214.320,11	128.393.425,13
A. Dettes financières		
3. Dettes de location-financement et assimilés	0,00	0,00
4. Établissements de crédit	109.373.301,06	125.769.988,41
C. Acomptes reçus sur commande	0,00	0,00
D. Autres dettes	2.841.019,05	2.623.436,72
IX. DETTES À UN AN AU PLUS	220.275.940,76	194.417.267,83
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	16.396.687,36	20.824.222,49
B. Dettes financières - Établissements de crédit	0,00	0,00
C. Dettes commerciales - Fournisseurs	95.819.960,59	95.680.606,28
D. Acomptes reçus	42.201,84	15.893,36
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	98.581.424,53	67.855.839,44
F. Autres dettes	9.435.666,44	10.040.706,26
X. COMPTES DE RÉGULARISATION	33.919.589,65	32.582.231,51
TOTAL DU PASSIF	1.759.968.582,99	1.613.058.885,33

Arrêté par le Conseil d'administration en séance du 27 mars 2012

L'Administrateur-directeur-général a.i.,
Kris LAUWERSLa Présidente du Conseil d'administration,
Adelheid BYTTEBIER

Examen du bilan au 31 décembre 2011 o Actif

ACTIFS IMMOBILISÉS

I. FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	0,00
Frais de restructuration	9.814.152,39
Amortissement	-9.814.152,39
II. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7.857,97
Droits d'usage de logiciels appartenant à des tiers	1.242.406,57
Amortissement	-1.234.548,60
III. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1.483.918.840,40
A. Terrains et constructions	503.994.212,43
• Terrains	21.296.695,04
• Constructions	177.092.924,05
- Bâtiments	321.798.401,06
- Amortissement	-144.705.477,01
• Réseaux des câbles, lignes, voies et sites propres bus	305.604.593,34
- Réseaux des câbles, lignes, voies et sites propres bus	563.874.014,80
- Amortissement	-258.269.421,46
B. Installations, machines et outillage	125.272.195,74
- Installations, machines et outillage	295.367.598,50
- Amortissement	-170.095.402,76
C. Mobilier, matériel roulant et pièces réparables (UNBW)	742.508.257,58
• Mobilier et matériel de bureau	1.203.427,18
- Mobilier et matériel de bureau	25.792.111,51
- Amortissement	-24.588.684,33
• Matériel roulant d'exploitation	741.304.830,40
- Rames de métro	519.931.549,75
- Amortissement	-273.363.257,07
- Tramways	641.548.368,46
- Amortissement	-237.777.979,16
- Autobus	145.829.454,74
- Amortissement	-68.817.126,19
- Autre matériel roulant	36.896.144,70
- Amortissement	-22.942.324,83
D. Location-financement et droits similaires	0,00
• Machines/outillage	0,00
- Machines/outillage	72.112,22
- Amortissement	-72.112,22
• Rames de métro	0,00
- Rames de métro	0,00
- Amortissement	0,00
• Tramways	0,00
- Tramways	0,00
- Amortissement	0,00
E. Autres immobilisations corporelles	50.294.413,34
• Bâtiments pris en location	29.693.074,27
- Bâtiments pris en location	34.747.934,20
- Amortissement	-5.054.859,93
• Commerces stations	75.016,24
- Commerces stations	126.788,01
- Amortissement	-51.771,77
• Terrains et bâtiments donnés en location	533.929,10
- Terrains donnés en location	457.666,42
- Bâtiments donnés en location	604.265,30
- Amortissement	-70.336,20
• Matériel roulant	0,00
- Matériel roulant	700.558,97
- Amortissement	-700.558,97
• Terrains cédés en emphytéose	8.712.904,88
- Terrains cédés en emphytéose	20.671.238,21
- Réduction de valeur	-11.958.333,33
• Bâtiments cédés en emphytéose	10.821.822,43
- Bâtiments cédés en emphytéose	37.915.874,17
- Amortissement	-27.094.051,74
F. Immobilisations en cours et acomptes versés	61.849.761,31

Examen du bilan au 31 décembre 2011 o Actif

ACTIFS IMMOBILISÉS (suite)

IV. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	94.492.998,38
A. Entreprise liée	73.664.492,68
a) MEDIA TRANSPORT BRUSSELS – Acquisition	247.992,68
b) CITEO SADP – Acquisition	73.416.500,00
B. Entreprise avec laquelle il existe un lien de participation	830.662,05
a) TRANSURB CONSULT – Acquisition	495.787,05
TRANSURB CONSULT – Réduction de valeur	0,00
b) OPTIMOBIL – Acquisition	49.500,00
OPTIMOBIL – Réduction de valeur	0,00
c) TRANSAMO – Acquisition	270.000,00
TRANSAMO – Réduction de valeur	0,00
d) BELGIAN MOBILITY CARD – Acquisition	15.375,00
BELGIAN MOBILITY CARD – Réduction de valeur	0,00
C. Autres immobilisations financières	58.358,00
BRUXELLES MIDI – Acquisition	74.368,06
BRUXELLES MIDI – Réduction de valeur	-36.010,06
PHILIPPINES – Acquisition	80.000,00
PHILIPPINES – Réduction de valeur	-60.000,00
Créances et cautionnements en numéraire	19.939.485,65

ACTIFS CIRCULANTS

V. CRÉANCES À PLUS D'UN AN	2.350.738,68
B. Autres créances	2.350.738,68
VI. STOCKS ET COMMANDES EN COURS D'EXÉCUTION	22.030.222,03
A. Stocks	22.030.222,03
1. Approvisionnements	18.523.150,88
2. Fabrications et travaux en cours	3.507.071,15
B. Commandes en cours d'exécution	0,00
VII. CRÉANCES À UN AN AU PLUS	130.273.539,96
A. Créances commerciales	22.832.052,03
• Clients	18.780.682,95
• Fournisseurs (débiteurs)	676.180,85
• Factures à établir	2.992.888,93
• Acomptes versés	321.189,00
• Créances douteuses	61.110,30
B. Autres créances	107.441.487,93
• Personnel	454.828,22
• T.V.A. à récupérer	9.538.606,32
• Quote-part de l'État dans les intérêts sur emprunts	0,00
• Rémunérations du personnel détaché	28.151,57
• Solde de la subvention d'exploitation à recevoir	74.383.567,68
• Intérêts pour tirages tardifs des dotations	0,00
• Dotations amortissement	0,00
• Divers	23.036.334,14
VIII. PLACEMENTS DE TRÉSORERIE	0,00
IX. VALEURS DISPONIBLES	10.766.888,77
X. COMPTES DE RÉGULARISATION	16.127.496,80

TOTAL DE L'ACTIF **1.759.968.582,99**

Examen du bilan au 31 décembre 2011 o Passif

CAPITAUX PROPRES	
I. CAPITAL	37.000.000,00
IV. RÉSERVES	44.501.797,15
A. Réserve légale	3.700.000,00
D. Réserves disponibles	40.801.797,15
• Fonds d'investissement	40.426.606,09
• Fonds d'intérêts et de créances douteuses	127.297,54
• Autres réserves disponibles	247.893,52
V. BÉNÉFICE REPORTÉ DE L'EXERCICE EN COURS	0,00
VI. SUBSIDES EN CAPITAL	1.207.196.417,21
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS	
VII. PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS	104.860.518,11
A. Provision pour pensions et autres obligations similaires	78.313.363,43
B. Provision pour charges fiscales	462.000,00
• Prémcompte immobilier	462.000,00
• Taxes régionales	0,00
• Régularisation TVA	0,00
C. Provision constituée pour couvrir le coût probable des regroupements des ateliers et services administratifs	3.728.000,00
D. Autres risques et charges	22.357.154,68
• Provision pour sinistres à régler aux tiers	11.461.577,13
• Provision pour litiges en cours	1.092.693,86
• Provision pour heures à récupérer	7.541.366,88
• Provision pour litige social	2.261.516,81
DETTES	
VIII. DETTES À PLUS D'UN AN	112.214.320,11
A. Dettes financières	109.373.301,06
3. Dettes de location-financement et assimilés	0,00
4. Établissements de crédit: Emprunts à long terme pour le renouvellement du matériel et des installations (voir tableau ci-après)	109.373.301,06
C. Acomptes reçus sur commande	0,00
D. Autres dettes	2.841.019,05
IX. DETTES À UN AN AU PLUS	220.275.940,76
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	16.396.687,36
• Dettes de location-financement mobilier	0,00
• Remboursements dont l'échéance se situe en 2011 sur les emprunts à long terme pris pour le renouvellement du matériel et des installations (voir tableau ci-après)	16.396.687,36
B. Dettes financières – Établissements de crédit	0,00
C. Dettes commerciales	95.819.960,59
D. Acomptes reçus	42.201,84
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	98.581.424,53
F. Autres dettes	9.435.666,44
X. COMPTES DE RÉGULARISATION	33.919.589,65
TOTAL DU PASSIF	1.759.968.582,99

Examen du bilan au 31 décembre 2011

SITUATION DE LA DETTE AU 31 DÉCEMBRE 2011								
Année des emprunts	Montant des emprunts	Montant à rembourser au 31 déc. 2010	Remboursement au cours de l'année 2011	Montant à rembourser au-delà du 31 déc. 2011	Remboursement au cours de l'année 2012	Montant à rembourser au-delà du 31 déc. 2012	Montant à rembourser à partir du 01/01/2013 jusqu'au 31/12/2016	Montant à plus de 5 ans
1984	12.394.676,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	8.552.326,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1985	6.841.861,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	6.792.282,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	12.146.782,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1986	1.536.939,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1987	7.064.965,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	8.948.956,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1990	52.156.797,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1991	46.881.741,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	5.275.056,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1992	26.499.817,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	54.933.205,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1993	52.156.797,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1994	34.754.672,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	35.250.459,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	52.156.797,61	4.780.610,75	4.780.610,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1995	27.268.287,73	4.822.074,14	2.346.051,46	2.476.022,68	2.476.022,68	0,00	0,00	0,00
1996	27.268.287,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1997	49.578.704,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1998	51.685.799,92	21.591.526,01	3.817.560,28	17.773.965,73	4.040.664,68	13.733.301,05	13.733.301,05	0,00
1999	83.589.696,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2000	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2001	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2002	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2003	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2004	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2005	21.000.000,00	14.000.000,00	1.400.000,00	12.600.000,00	1.400.000,00	11.200.000,00	5.600.000,00	5.600.000,00
2006	58.320.000,00	32.400.000,00	6.480.000,00	25.920.000,00	6.480.000,00	19.440.000,00	19.440.000,00	0,00
2007	30.000.000,00	26.000.000,00	2.000.000,00	24.000.000,00	2.000.000,00	22.000.000,00	8.000.000,00	14.000.000,00
2008	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2009	43.000.000,00	43.000.000,00	0,00	43.000.000,00	0,00	43.000.000,00	0,00	43.000.000,00
2010	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2011	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	816.054.912,57	146.594.210,90	20.824.222,49	125.769.988,41	16.396.687,36	109.373.301,05	46.773.301,05	62.600.000,00
CAPACITÉS D'EMPRUNTS DISPONIBLES AVEC OCTROI DE LA GARANTIE RÉGIONALE								
2000	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2001	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2002	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2003	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2004	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2005	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2006	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2007	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2008	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2009	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2010	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2011	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2012	20.000.000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	20.000.000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	836.054.912,57	146.594.210,90	20.824.222,49	125.769.988,41	16.396.687,36	109.373.301,05	46.773.301,05	62.600.000,00

Résultats au 31 décembre 2011 **o Charges**

RÉSULTATS D'EXPLOITATION	2011	2010
II. COÛT DES VENTES ET PRESTATIONS	672.766.960,58	650.889.098,19
A. Approvisionnements et marchandises	30.687.225,91	29.997.915,62
1. Achats et sous-traitances générales	35.810.934,28	29.231.310,12
2. Variation des stocks (augmentation -, réduction +)	-5.123.708,37	766.605,50
B. Services et biens divers	100.359.815,87	93.547.873,17
C. Rémunérations, charges sociales et pensions	428.768.973,21	415.615.531,72
D. Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	107.573.622,93	98.888.857,51
E. Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales	1.707.115,97	972.402,20
F. Provisions pour risques et charges (dotations +, utilisations -)	389.540,39	3.135.267,18
G. Autres charges d'exploitation	3.280.666,30	8.731.250,79
H. Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	0,00	0,00

RÉSULTATS FINANCIERS

V. CHARGES FINANCIÈRES	5.618.770,17	7.354.611,14
A. Charges des dettes	5.468.429,76	7.067.900,94
B. Réductions de valeur sur actifs circulants autres que ceux visés sub. II. E (dotations +, reprises -)	10.018,27	40.862,89
C. Autres charges financières	140.322,14	245.847,31

RÉSULTATS EXCEPTIONNELS

VIII. CHARGES EXCEPTIONNELLES	59.813.565,11	207.373,89
A. Amortissement et réductions de valeur exceptionnels	0,00	0,00
B. Réductions de valeur sur immobilisations financières	0,00	4.169,25
Charges exceptionnelles	32.547.806,58	203.204,64
C. Provisions pour risques et charges exceptionnelles (dotations +, utilisations -)	27.265.758,53	0,00

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

X. IMPÔTS	56.616,37	94.556,80
------------------	------------------	------------------

TOTAL DES CHARGES	738.255.912,23	658.545.640,02
--------------------------	-----------------------	-----------------------

RÉSULTAT DE L'EXERCICE

XI. BÉNÉFICE	0,00	1.016.963,65
---------------------	-------------	---------------------

Résultats au 31 décembre 2011 **o Produits**

RÉSULTATS D'EXPLOITATION	2011	2010
I. VENTES ET PRESTATION	600.942.409,72	538.552.265,62
A. Chiffre d'affaires: recettes du trafic	233.374.169,24	219.905.951,95
B. Variation des en-cours de fabrication, des produits finis et des commandes en cours d'exécution (augmentation +, réduction -)	-850.331,63	-2.059.819,07
C. Production immobilisée	16.003.233,59	17.819.025,16
D. 1. Autres produits d'exploitation	133.443.698,55	117.913.909,25
2. Intervention de la Région de Bruxelles-Capitale dans les frais de fonctionnement	218.971.639,97	184.973.198,33

RÉSULTATS FINANCIERS

IV. PRODUITS FINANCIERS	118.012.340,02	111.867.354,02
A. Produits des immobilisations financières	226.498,15	184.553,65
B. Produits des actifs circulants	803.235,41	587.786,42
C. Autres produits financiers dont les subsides en intérêts et capital octroyés par la Région de Bruxelles-Capitale	116.982.606,46	111.095.013,95

RÉSULTATS EXCEPTIONNELS

VII. PRODUITS EXCEPTIONNELS	19.301.162,49	9.142.984,03
A. Reprises d'amortissements et réductions de valeur sur immobilisations corporelles	500.000,00	500.000,00
B. Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	0,00	0,00
C. Reprises de la provision Pickle Dole Lease	0,00	0,00
D. Plus-values sur réalisations d'actifs immobilisés	754.811,77	4.846.654,45
E. Autres produits exceptionnels	18.046.350,72	3.796.329,58

TOTAL DES PRODUITS	738.255.912,23	659.562.603,67
---------------------------	-----------------------	-----------------------

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

A. Résultat à affecter		
1. Bénéfice de l'exercice à affecter	0,00	1.016.963,65
D. Affectation aux capitaux propres / réserves disponibles		
1. Fonds d'investissement	0,00	1.016.963,65
F. Bénéfice à distribuer		
3. Autres allocataires		

Annexe

I. à III. ÉTATS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

	Frais de restructuration	Concessions, brevets, licences, etc.	Terrains et constructions	Installations, machines et outillages
Valeur d'acquisition				
• Au terme de l'exercice précédent	9.814.152,39	1.242.406,57	876.369.192,23	265.997.777,01
• Mutation de l'exercice				
- Acquisitions (y compris production immobilisée)				0,00
- Constitution				-16.985,38
- Cessions et désaffectations			-6.820.089,66	37.420.008,33
- Transferts d'une rubrique à une autre				29.386.806,87
• Au terme de l'exercice	9.814.152,39	1.242.406,57	906.969.110,90	295.367.598,50
Amortissements et réductions de valeur				
• Au terme de l'exercice précédent	9.814.152,39	1.043.378,06	366.455.267,60	150.326.897,96
• Mutations de l'exercice				
- Actés				
- Annulés à la suite de cessions et désaffectations			-4.034.936,97	-13.606,21
- Constitutions		191.170,54	40.554.567,84	19.782.111,01
- Reprises				
- Transferts d'une rubrique à une autre				0,00
• Au terme de l'exercice	9.814.152,39	1.234.548,60	402.974.898,47	170.095.402,76
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	0,00	7.857,97	503.994.212,43	125.272.195,74

	Mobilier et matériel roulant	Location-financement et droits similaires (mobilier et matériel roulant)	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours et acomptes versés
Valeur d'acquisition				
• Au terme de l'exercice précédent	1.203.434.757,21	49.105.601,97	94.044.065,80	59.659.625,43
• Mutation de l'exercice				
- Acquisitions (y compris production immobilisée)	2.096.216,39			192.015.019,64
- Constitution				
- Cessions et désaffectations	-6.404.643,27		0,00	
- Transferts d'une rubrique à une autre	170.871.298,83	-49.033.489,75	1.180.259,48	-189.824.883,76
• Au terme de l'exercice	1.369.997.629,16	72.112,22	95.224.325,28	61.849.761,31
Amortissements et réductions de valeur				
• Au terme de l'exercice précédent	557.229.916,10	31.708.149,91	43.411.900,27	
• Mutations de l'exercice				
- Actés				
- Annulés à la suite de cessions et désaffectations	-6.404.344,08		0,00	
- Constitutions	45.027.761,87	0,00	2.018.011,67	
- Reprises			-500.000,00	
- Transferts d'une rubrique à une autre	31.636.037,69	-31.636.037,69	0,00	
• Au terme de l'exercice	627.489.371,58	72.112,22	44.929.911,94	
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	742.508.257,58	0,00	50.294.413,34	61.849.761,31

IV. ÉTAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (RUBRIQUE 28 DE L'ACTIF)

1. Participations, actions et parts: (rubrique 280/2/4)	74.553.512,73
Valeur d'acquisition	
• Montant au terme de l'exercice précédent	74.553.512,73
• Mutation de l'exercice:	
- Acquisitions	0,00
- Réduction de valeur sur participation (dotations)	0,00
- Réduction de valeur sur participation (reprises)	0,00
- Transfert d'une rubrique à l'autre	
2. Créances (rubrique 288 Garanties)	19.939.485,65
• Montant au terme de l'exercice précédent	19.727.528,56
• Mutations de l'exercice	
- Augmentations	212.457,09
- Remboursements	-500,00

VI. PLACEMENTS DE TRÉSORERIE, AUTRES PLACEMENTS (RUBRIQUE 51/53 DE L'ACTIF)

Comptes à termes détenus auprès des établissements de crédit	0,00
• Avec une durée de plus d'un mois	0,00
• Avec une durée d'un mois au plus	0,00

VIII. SITUATION DU CAPITAL SOCIAL

Le capital est de 37 millions d'EURO pour 140.000 parts sociales	37.000.000,00
--	---------------

IX. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Provision pour sinistres à régler aux tiers (rubrique 166 du passif)	11.461.577,13
Provisions sociales, fiscales et pour autres risques et charges (rubriques 16)	93.398.940,98

X. ÉTAT DES DETTES

Ventilation des dettes à l'origine à plus d'un an	128.611.007,47
• Durée résiduelle d'un an au plus	
- Établissements de crédit - dettes en compte emprunt	16.396.687,36
- Dettes de location-financement et assimilés	0,00
• Durée résiduelle de plus d'un an mais de cinq ans au plus	
- Établissements de crédit	46.773.301,06
- Autres dettes	2.841.019,05
• Durée résiduelle de plus de cinq ans	
- Établissements de crédit	62.600.000,00
- Autres dettes	0,00
- Dettes de location-financement et assimilés	0,00
Dettes garanties par les pouvoirs publics belges	125.769.988,42
• Dettes à plus d'un an	
- Établissements de crédit	109.373.301,06
• Dettes à un an au plus	
- Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	16.396.687,36
Dettes fiscales, salariales et sociales	98.581.424,53
• Impôts (rubriques 450/3 du passif)	
- Dettes fiscales non échues	11.648.828,56
• Rémunérations et charges sociales (rubrique 454/9 du passif)	
- Dettes envers l'Office national de Sécurité sociale et autres dettes salariales et sociales	86.932.595,97

XI. COMPTES DE RÉGULARISATION (RUBRIQUE 492/3/7 DU PASSIF)	33.919.589,65
Charges à payer	6.064,44
Intérêts courus non échus	1.778.508,07
Produits à reporter - Pickle Dole Lease	0,00
Factures établies par anticipation	64.468,13
Loyers encaissés anticipativement	324.682,99
Recettes du trafic encaissées d'avance	31.745.866,02
Écarts de conversion en US dollars	0,00

XII. INDICATIONS RELATIVES AUX RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Effectif au 31 décembre 2011	6.933
- Ouvriers	5.018
- Employés	1.735
- Personnel de direction	180
Total des charges de rémunérations	428.768.973,21
Réduction des cotisations sociales imputées en autres produits d'exploitation	-21.255.265,12
Charges de rémunérations totales nettes	407.513.708,09
- quote-part des rémunérations et avantages sociaux imputée en dépenses d'exploitation	354.974.239,20
- quote-part des rémunérations et avantages sociaux refacturée pour les agents détachés à l'Administration régionale	9.947.475,49
- quote-part des rémunérations et avantages sociaux imputée sur la dotation spécifique sécurité	29.111.517,52
- quote-part des rémunérations et avantages sociaux imputée sur la dotation spécifique escalators	1.076.046,19
- quote-part des rémunérations et avantages sociaux imputée en investissement	10.096.819,35
- quote-part des rémunérations et avantages sociaux imputée sur les travaux à charges des tiers	2.307.610,34
- quote-part des rémunérations et avantages sociaux imputée aux contrats de premier emploi	0,00

VENTILATION DES CHARGES ENTRE ACTIFS ET NON-ACTIFS

• Charges relatives au personnel actif	373.016.766,19
Rémunérations payées pendant l'année	270.031.505,31
Charges sociales de caractère légal (sous déduction des réductions de cotisations sociales pour un montant de 21.255.265,12 €)	87.829.950,49
- les cotisations patronales à la sécurité sociale des travailleurs;	
- les charges des accidents du travail;	
- le salaire hebdomadaire et le salaire mensuel garantis;	
- le paiement des rémunérations correspondant aux congés pour événements familiaux et à l'accomplissement d'obligations civiques;	
- les crédits d'heures pour l'enseignement de promotion sociale;	
- l'intervention de la société dans le prix d'abonnements S.N.C.B.;	
- les indemnités pour déplacements au service médical du travail;	
- les indemnités compensatoires de préavis;	
- les frais d'entretien des vêtements de travail.	
Le total des charges sociales de caractère légal représente 32,53 % des rémunérations.	
Autres avantages conventionnels accordés au personnel	15.155.310,39
- masse d'habillement	879.869,59
- secours en cas de maladie	2.787.111,00
- tickets - restaurants	7.953.421,48
- assurance hospitalisation	2.712.754,01
- service social	1.858.704,37
- primes diverses	245.862,67
- allocation au fonds syndical	909.939,88
- allocation d'attente réduite à charge de l'O.N.Em.	-2.192.352,61
Ces avantages extra-légaux représentent 5,61 % des rémunérations.	
• Charges relatives au personnel non actif (pensionné, pré-pensionné ou bénéficiaire du système de départ anticipé)	34.496.941,90
Les charges relatives au personnel non actif couvrent:	
- la cotisation ONSS spéciale en matière de pension complémentaire (8,86 %)	11.261,84
- l'indemnité complémentaire octroyée aux pré-pensionnés et travailleurs âgés mis au chômage	15.451.938,48
- l'allocation complémentaire aux agents pensionnés ainsi qu'aux veuves et orphelins	5.531.327,92
- les primes annuelles d'assurances groupe Assubel, Ethias	13.502.413,66
- les pensions pour maladie	0,00
L'ensemble des charges légales et extralégales pour les non-actifs se chiffre ainsi à 12,78 % des rémunérations.	

Réductions de valeur actées afférentes	1.707.115,97
Aux stocks et commandes en cours	
- Dotations	2.148.834,98
- Reprises	0,00
Aux créances commerciales	
- Dotations	8.793.081,12
- Reprises	-9.234.800,13
Provisions pour risques et charges	389.540,39
- Dotations	20.865.231,47
- Utilisations et reprises	-20.475.691,08
Autres charges d'exploitation	3.280.666,30
- Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	767.023,48
- Autres charges	2.513.642,82

XIII. INDICATIONS RELATIVES AUX RÉSULTATS FINANCIERS

Autres produits financiers	116.982.606,46
- Subsidés en capital	109.280.679,52
- Subsidés en intérêts	5.468.429,76
- Solde dotation globalisée	0,00
- Autres produits financiers	2.233.497,18
Réductions de valeurs sur actifs circulants	10.018,27
- Dotations	29.391,10
- Reprises	-19.372,83

XV. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Impôts et précomptes dus ou versés	56.616,37
------------------------------------	-----------

XVI. AUTRES TAXES ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS

Taxe sur la valeur ajoutée portée en compte	
- à l'entreprise (déductible)	73.520.426,06
- par l'entreprise	44.227.552,30
Montants retenus à charge de tiers	
- précompte professionnel	59.925.858,33
- précompte mobilier	48.158,15

XVII. INDICATIONS RELATIVES AUX DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagements au 31 décembre 2011	
- engagements d'acquisition	191.027.835,38
- engagement et recours liés aux produits dérivés	2.926.122,55
- cautions reçues de tiers	24.856.946,55
- cautionnements donnés pour notre compte	1.660.629,83
- créanciers de loyers et redevances	0,00
- engagements de la Région	29.905.981,34
La valeur des titres de transport remis en consignation au personnel et aux tiers vendeurs est de	156.782,00

Régime complémentaire de pension

Il s'agit d'une pension complémentaire octroyée à l'ensemble des membres du personnel pensionnés et à leurs ayants droit. Celle-ci résulte d'une convention collective et octroie à chaque agent pensionné en vie à l'âge de la retraite une rente viagère et au décès de l'agent une rente de survie aux ayants droit. Cette rente viagère ou de survie peut être convertie en capital.

Ce régime est géré dans le cadre d'une assurance groupe conclue auprès d'Ethias; celle-ci s'est substituée, sans octroi d'avantages nouveaux au fonds de pension interne anciennement en vigueur et qui était caractérisé par l'absence de réserves financières et la prise en charge sur l'exercice des coûts induits par les rentes octroyées.

Cette substitution concerne l'ensemble du personnel actuellement en activité ainsi que tout nouvel agent engagé. Le personnel pensionné avant novembre 1994 ou leurs ayants droit restent, comme la loi l'autorise, à charge du compte d'exploitation et de résultats de l'année.

L'assureur a confirmé que les avoirs financiers actuels d'origine patronale couvrant ces promesses de pensions complémentaires s'élèvent au 31/12/2011 à 141.259.558,62 EUR compte tenu des versements légaux requis, des prélèvements effectués et des intérêts générés.

Le mode de valorisation de la pension extralégale octroyée au personnel de la société dans le cadre de l'assurance groupe a fait l'objet d'une modification en 2011. Cette modification concerne l'ensemble de la carrière prestée par les collaborateurs actifs ou pré-pensionnés de la STIB, non seulement pour l'exercice 2011 mais également pour les exercices antérieurs, dans le cadre des prestations acquises justifiant le droit à cette assurance groupe proméritée. L'impact de cette modification de valorisation de la pension légale participant à la détermination de la pension complémentaire octroyée à la STIB est une charge exceptionnelle de 28.781.580,00 EUR qui complète le montant mentionné ci-avant.

Certains membres du personnel détachés à Bruxelles Mobilité - l'Administration de l'équipement et des déplacements (A.E.D.) ne bénéficient pas de l'allocation complémentaire citée ci-dessus mais d'une autre forme d'assurance groupe conclue avec Assubel ayant pour objet de garantir à chaque participant en vie à l'âge de la retraite un capital destiné à lui constituer une rente viagère et à son décès, s'il survient avant l'âge de la retraite, un capital à liquider aux ayants droit.

XIX. INDICATIONS RELATIVES AUX ADMINISTRATEURS ET COMMISSAIRES

Rémunérations directes à charge du compte de résultats.

XX. RÉSUMÉ DES RÈGLES D'ÉVALUATION

Les règles d'évaluation sont établies conformément de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du code des sociétés.

Frais de restructuration

La société a la faculté de mettre en oeuvre d'éventuelles mesures de restructuration. Conformément à la législation, les charges induites pourront être actées comme frais de restructuration lorsqu'il s'agit de charges engagées dans le cadre d'une modification substantielle de l'organisation de l'entreprise, nettement circonscrites et qui ont un impact favorable et durable sur l'efficacité de l'entreprise. La législation prévoit un amortissement en maximum 5 ans.

Immobilisations incorporelles

Le droit d'usage de logiciels repris sous cette rubrique est amorti à concurrence de la partie des versements échelonnés prévus au contrat de financement représentant la reconstitution en capital de la valeur du logiciel.

Immobilisations financières

Les participations, actions et parts sont portées à l'actif à leur valeur d'acquisition sous déduction des montants restant éventuellement à libérer et des moins-values certaines et durables. Ce poste comprend également la participation de la société dans le capital des entreprises liées ou avec lesquelles il existe un lien de participation ainsi qu'en créances et cautionnements en numéraire, les sommes déposées à titre de garanties et notamment une somme de 19.898.110,73 EUR auprès de l'ABN Amro Bank dans le cadre d'un financement alternatif réalisé. Cette garantie se réduira progressivement au fur et à mesure de l'extinction des montants à garantir. Les montants libérés seront affectés au financement de l'assurance groupe conformément à la décision de l'assemblée générale prise lors de l'approbation des comptes 1999.

Immobilisations corporelles

Tous les biens repris dans les immobilisations corporelles ont fait l'objet d'un inventaire détaillé. Les immobilisations corporelles sont portées à l'actif du bilan à leur valeur d'apport, à leur prix d'acquisition ou à leur prix de revient, déduction faite des amortissements et réductions de valeur y afférents.

Les amortissements sont calculés selon la durée de vie et les pourcentages ci-après. Par transformations, il faut entendre aussi réparations et aménagements.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Durée de vie	% / an
Terrains et constructions		
- Terrains	illimitée	
Bâtiments		
- Acquisitions	40 ans	2,5
- Renouvellement	20 ans	5
- Transformations	10 ans	10
- Appointements	1 an	100
- Agences commerciales - acquisitions	20 ans	5
- Agences commerciales - transformations	10 ans	10
- Installations sur réseaux y compris sanisettes - acquisitions	20 ans	5
- Installations sur réseaux y compris sanisettes - transformations	10 ans	10
Réseaux (1)		
- Voies	25 ans	4
- Lignes	10 ans	10
- Câbles et sous-stations	20 ans	5
- Câbles et sous-stations - transformations	10 ans	10
- Signalisation	20 ans	5
- Site propre bus	10 ans	10
Installations, machines et outillages		
- Gros équipements	20 ans	5
- Machines et équipements	10 ans	10
- Équipement de gestion y compris billettique, perception - acquisition	10 ans	10
- Équipement de gestion y compris billettique, perception - transformation	5 ans	20
- Informatique industrielle - acquisition	10 ans	10
- Informatique industrielle - transformation	5 ans	20
- Outillage divers y compris les appareillages de mesure	5 ans	20

Articles stockés stratégiques et/ou réparables (UNBW) (2)

- UNBW Métro et métro ZRP	17 ans	5,8
- UNBW Trams 7000/7800/7900	1 an	100
- UNBW Trams 2000 et trams ZRP	13 ans	7,7
- UNBW Bus standard / articulés / A500	1 an	100
- UNBW Bus A300 Diesel	3 ans	33,3
- UNBW Bus A300 Gaz	2 ans	50
- UNBW Bus Jonckheere	6 ans	16,6
- UNBW Bus ZRP	7 ans	14,2
- UNBW Midibus A308	7 ans	14,2
- UNBW Minibus	2 ans	50
- UNBW Maintenance infrastructures (voies, lignes et câbles, ...)	9 ans	11,1

Mobilier et matériel de bureau

- Mobilier et matériel de bureau y compris les appareils de communication	5 ans	20
---	-------	----

Métro

- Acquisitions	35 ans	2,9
- Transformations d'une durée de vie ≥ 17 ans	17 ans	5,8
- Transformations d'une durée de vie < 17 ans	1 an	100
- Appointements et entretien	1 an	100

Tramways

- Acquisitions	35 ans	2,9
- Transformations d'une durée de vie ≥ 17 ans	17 ans	5,8
- Transformations d'une durée de vie < 17 ans	1 an	100
- Appointements et entretien	1 an	100

Autobus

- Acquisitions	13 ans	7,7
- Transformations d'une durée de vie ≥ 6 ans	6 ans	16,6
- Transformations d'une durée de vie < 6 ans	1 an	100
- Appointements et entretien	1 an	100

Minibus handicapés

- Acquisitions	8 ans	12,5
- Transformations d'une durée de vie ≥ 4 ans	4 ans	25
- Transformations d'une durée de vie < 4 ans	1 an	100
- Appointements et entretien	1 an	100

Véhicules utilitaires ferrés

- Acquisitions	35 ans	2,9
- Transformations d'une durée de vie ≥ 17 ans	17 ans	5,8
- Transformations d'une durée de vie < 17 ans	1 an	100
- Appointements et entretien	1 an	100

Véhicules utilitaires sur pneu

- Acquisitions	10 ans	10
- Transformations d'une durée de vie ≥ 5 ans	5 ans	20
- Transformations d'une durée de vie < 5 ans	1 an	100

Automobiles

- Acquisitions	5 ans	20
----------------	-------	----

Matériel ferré détenu en leasing

- Acquisitions	35 ans	2,9
----------------	--------	-----

Bâtiments pris en location

- Transformations	20 ans	5
- Aménagements	10 ans	10

(1) Réseaux

L'ensemble de la gestion des réseaux voies, lignes aériennes, câbles et site bus fait l'objet d'une ventilation par unités d'oeuvre simple, à savoir les mètres courants. A chacun de ces mètres, nous avons associé sa vétusté exprimée en années d'utilisation et donc d'amortissement industriel réalisé. Cette méthodologie assure le suivi précis de tout tronçon faisant l'objet d'un renouvellement et prend en compte les éventuelles réductions de valeurs et utilisations/reprises des subsides en capital associées auxdits biens.

(2) Articles stockés stratégiques et/ou réparables (UNBW)

Des articles sont considérés comme stratégiques lorsqu'ils sont acquis en même temps que les véhicules auxquels ils se rapportent, soit pour des questions de fabrications en séries spécifiques, de délais particulièrement longs de réapprovisionnement ou de coûts anormalement élevés, s'ils devaient être acquis ultérieurement. Des articles sont considérés comme réparables lorsque ces articles, du fait de leur réparation en externe ou en interne, parcourent plusieurs cycles d'utilisation pendant leur durée de vie et auxquels sont associés un code de réparation atelier et un statut bloqué à la commande.

L'ensemble des articles détenus en stock a fait l'objet d'un examen technique afin de classer ceux-ci soit en pièces de consommation courante (HIBE) gérées en quantité et valeur en stock, soit comme articles UNBW gérés en quantité en stock mais avec valorisation non plus en stock mais dans les présentes immobilisations. Les pièces UNBW ont alors été triées en différentes catégories selon le type de matériel auquel elles se rapportent et chacune de ces catégories de biens fait alors l'objet d'un amortissement en fonction de la moitié de la durée de vie restant à amortir des véhicules concernés les plus récents.

Stocks

Les pièces d'approvisionnement font l'objet d'un inventaire physique permanent et sont valorisées au prix moyen pondéré, compte tenu des prix d'acquisition ou des coûts de revient appliqués à chaque entrée.

Les en-cours de fabrication sont repris au coût de revient.
Les articles sont classifiés techniquement en deux grandes catégories
- les articles stratégiques et réparables UNBW
- les articles de consommation normale HIBE

Tout en maintenant une gestion centralisée en SAP de tous les articles en quantités, qu'ils soient HIBE ou UNBW, seuls les articles de consommation (HIBE) restent valorisés en stock. La valeur des articles stratégiques et/ou réparables est, elle, transférée en immobilisations pour y faire l'objet d'un amortissement.
Tous les articles font l'objet d'un examen des taux de rotation et de l'obsolescence. Cet examen donne lieu à des déclassements éventuels ou à des réductions de valeur.

Une réduction de valeur individualisée est appliquée sur tous les articles n'ayant plus eu de consommation, selon le tableau ci-dessous :

ARTICLES SANS CONSOMMATION	TAUX RÉD. DE VALEUR EN %
entre 2 et 3 ans	30
entre 3 et 4 ans	60
entre 4 et 5 ans	75
entre 5 et 6 ans	90
plus de 6 ans	100

En sus, tous les articles consommés font l'objet d'un calcul de rotation (exprimé sur une moyenne de deux ans) et génère individuellement une réduction de valeur, conformément au tableau repris ci-après :

TAUX DE ROTATION SAP MOYEN SUR 2 ANS	TAUX RÉD. DE VALEUR EN %
stock consommé en <3 ans	0
stock consommé entre 3 et 4 ans	4
stock consommé entre 4 et 5 ans	10
stock consommé entre 5 et 6 ans	14
stock consommé entre 6 et 7 ans	18
stock consommé entre 7 et 8 ans	30
stock consommé entre 8 et 9 ans	40
stock consommé entre 9 et 10 ans	50
stock consommé entre 10 et 20 ans	70
stock consommé sur plus de 20 ans	100

Il est à souligner toutefois que les articles sont maintenus dans le système SAP pour leur prix moyen pondéré normal avant réduction de valeur afin de permettre le calcul correct des prix de revient. La réduction de valeur étant globalisée et déduite du stock global.

Créances

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Elles donnent lieu à des réductions de valeur en cas d'incertitude quant à leur réalisation.

Provision pour risques et charges

Cette provision de 3.728.000 EUR couvre le coût probable des déménagements liés aux regroupements des ateliers de la direction technique du Matériel roulant sur le site de Haren, ainsi que les frais de déménagements de l'AED vers le nouveau siège social.

Provision pour sinistres à régler aux tiers

Cette provision de 11.461.577,13 EUR est constituée par la société comme «propre assureur». Elle est valorisée, conformément à la législation en matière d'assurances et aux directives de la FSMA, via une individualisation de l'ensemble des sinistres antérieurs à 2011 et pour lesquels des débours seraient à supporter raisonnablement par la société dans les années à venir. Cette estimation couvre aussi un forfait de 10% des coûts pour la couverture des frais de gestion interne et externe.

Provisions fiscales

Une provision de 462.000,00 EUR est constituée pour couvrir entre autres le précompte immobilier.

Provision pour heures à récupérer et jours de garde

Une provision de 7.541.366,88 EUR a été constituée conformément à la législation pour couvrir la charge potentielle représentée par l'ensemble des heures prestées par le personnel de l'entreprise, des jours capitalisés et des jours de garde non payés. Ces heures sont normalement à récupérer par compensation sur le reste de leur carrière résiduelle.

Provision pour la couverture des charges de prépension, licenciement conventionnel et autres départs

Cette couverture des charges de prépensions, de licenciements conventionnels et autres départs s'élève à 78.313.363,43 EUR actualisée. Elle permet entre autres de couvrir les rentes mensuelles à payer entre l'âge de départ anticipé de tous les agents partis au 31/12/2011, selon les conventions et populations concernées, et l'âge de leur départ en pension légale à 65 ans, ainsi que les promesses de pensions individuelles et les indemnités de préavis éventuels.

Provision pour la couverture des litiges sociaux

Cette provision s'élève à 2.261.516,81 EUR.

Provision pour la couverture des litiges en cours

Cette provision s'élève à 1.092.693,86 EUR.

Subsides en capital

Ils concernent :

- les interventions financières directes de la Région dans les charges spécifiques de restructuration de la société, d'extension et de modernisation du réseau. Ces subsides sont réduits individuellement et progressivement par imputation au compte de résultats, au rythme de la prise en charge de l'amortissement de ces immobilisations subsidiées;
- les subsides reçus pour rembourser le capital des emprunts d'investissement pris par la société et ayant pour objet le financement du renouvellement et de la restructuration de son outil d'exploitation. Il a été convenu, dans un souci de clarté, de traiter ce subside, à partir de 1997, comme les autres subsides en capital et de ne plus le prendre en résultat immédiatement. Les subsides reçus de la Région sous forme de dotations directes d'investissement, octroyés dans le cadre des programmes annuels d'investissement, sont dès lors pris en résultat au rythme de l'amortissement industriel global de l'ensemble des immobilisations concernées.

Les autres postes de l'actif ou du passif figurent au bilan à leur valeur comptable ou à leur valeur nominale**XXbis. MODIFICATION DES RÈGLES D'ÉVALUATION ET DES TRAITEMENTS COMPTABLES**

Néant

XXI. PUBLICATION DES EXTRAITS DES ACTES CONSTITUTIFS ET MODIFICATIFS DES STATUTS

Ordonnance du 22 novembre 1990 (Moniteur belge du 28 novembre 1990) relative à l'organisation des transports en commun dans la Région de Bruxelles-Capitale, modifiée par les ordonnances du 19 juillet 1996 (Moniteur belge du 28 août 1996) et du 19 avril 2007 (Moniteur belge du 2 mai 2007). Un arrêté de l'Exécutif de la Région de Bruxelles-Capitale du 6 décembre 1990 (publié au Moniteur belge du 18 décembre 1990) approuve la création et les statuts de la Société des transports intercommunaux de Bruxelles constituée par acte passé le 3 décembre 1990.

Bilan social

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise: 323.03

I. ÉTAT DES PERSONNES OCCUPÉES

A. TRAVAILLEURS INSCRITS AU REGISTRE DU PERSONNEL

	Exercice temps plein	Exercice temps partiel	Exercice Total ou total équivalents temps plein	Exercice précédent Total ou total équivalents temps plein
1. Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent				
Nombre moyen de travailleurs	5.761	1.116	6.512	6.448
Nombre effectif d'heures prestées	9.998.741	1.407.691	11.406.432	11.403.830
Frais de personnel	358.093.171,96	50.414.800,21	408.507.972,17	396.261.527,33
Montant des avantages accordés en sus du salaire			8.219.136,23	8.032.535,87

2. À la date de clôture de l'exercice

	Temps plein	Temps partiel	Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel	5.784	1.149	6.548,66
• Par type de contrat de travail			
- Contrat à durée indéterminée	5.629	1.148	6.392,86
- Contrat à durée déterminée	155	1	155,80
- Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini			
- Contrat de remplacement			
• Par sexe et niveau d'études			
- Hommes	5.351	989	6.012,34
- de niveau primaire	1.026	355	1.267,19
- de niveau secondaire	3.737	598	4.133,81
- de niveau supérieur non universitaire	328	28	346,33
- de niveau supérieur universitaire	260	8	265,01
- Femmes	433	160	536,32
- de niveau primaire	43	22	58,85
- de niveau secondaire	205	89	261,55
- de niveau supérieur non universitaire	89	37	112,30
- de niveau supérieur universitaire	96	12	103,62
• Par catégorie professionnel			
- Personnel de direction	175	5	177,00
- Employés	1.383	352	1.625,59
- Ouvriers	4.226	792	4.746,06
- Autres			

B. PERSONNEL INTÉRIMAIRE ET PERSONNES MISES A LA DISPOSITION DE L'ENTREPRISE

	Personnel intérimaire	Personnes mises à la disposition de l'entreprise
Au cours de l'exercice		
Nombre moyen de personnes occupées	27,90	
Nombre effectif d'heures prestées	87.760,37	
Frais pour l'entreprise	1.937.321,26	

II. TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

	Temps plein	Temps partiel	Total en équivalents temps plein
A. ENTRÉES			
Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel au cours de l'exercice	618	3	620,72
• Par type de contrat de travail			
- Contrat à durée indéterminée	462	3	464,72
- Contrat à durée déterminée	156		156,00
- Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini			
- Contrat de remplacement			
B. SORTIES			
Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite au registre du personnel au cours de l'exercice	410	106	487,51
• Par type de contrat de travail			
- Contrat à durée indéterminée	310	106	387,51
- Contrat à durée déterminée	100		100,00
- Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini			
- Contrat de remplacement			
• Par motif de fin de contrat			
- Pension	16	4	18,60
- Prépension	69	72	120,35
- Licenciement	90	4	93,25
- Autre motif	235	26	255,30
- Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de l'entreprise comme indépendants			

IV. RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

	Hommes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur		
Nombre de travailleurs concernés	4.191	392
Nombre d'heures de formation suivies	252.114	23.581
Coût net pour l'entreprise	8.243.247	771.017
- dont coût brut directement lié aux formations		
- dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs		
- dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)		
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur		
Nombre de travailleurs concernés	41	4
Nombre d'heures de formation suivies	730	68
Coût net pour l'entreprise	47.833	4.474
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur		
Nombre de travailleurs concernés		
Nombre d'heures de formation suivies		
Coût net pour l'entreprise		

Rapport du Commissaire à l'Assemblée générale des actionnaires de la STIB sur les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2011

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre du mandat de commissaire. Le rapport inclut notre opinion sur les comptes annuels ainsi que les mentions et informations complémentaires requises.

Attestation sans réserve des comptes annuels

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, établis sur la base du référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan s'élève à **1.759.968.582 €** et dont le compte de résultats se solde par **un résultat nul (0,00 €)**.

L'établissement des comptes annuels relève de la responsabilité de l'organe de gestion. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs; le choix et l'application de règles d'évaluation appropriées ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes sur la base de notre contrôle. Nous avons effectué notre contrôle conformément aux dispositions légales et selon les normes de révision applicables en Belgique, telles qu'édictées par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Ces normes de révision requièrent que notre contrôle soit organisé et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives, qu'elles résultent de fraudes ou d'erreurs.

Conformément aux normes de révision précitées, nous avons tenu compte de l'organisation de la société en matière administrative et comptable ainsi que de ses dispositifs de contrôle interne. Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la société les explications et informations requises pour notre contrôle. Nous avons examiné par sondages la justification des montants figurant dans les comptes annuels. Nous avons évalué le bien-fondé des règles d'évaluation et le caractère raisonnable des estimations comptables significatives faites par la société ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que ces travaux fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, les comptes annuels clos le 31 décembre 2011 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la société, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Mentions et informations complémentaires

L'établissement et le contenu du rapport de gestion, ainsi que le respect par la société du Code des sociétés et des statuts, relèvent de la responsabilité de l'organe de gestion.

Notre responsabilité est d'inclure dans notre rapport les mentions et informations complémentaires suivantes qui ne sont pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes annuels:

- Le rapport de gestion traite des informations requises par la loi et concorde avec les comptes annuels. Toutefois, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la description des principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée, ainsi que de sa situation, de son évolution prévisible ou de l'influence notable de certains faits sur son développement futur. Nous pouvons néanmoins confirmer que les renseignements fournis ne présentent pas d'incohérences manifestes avec les informations dont nous avons connaissance dans le cadre de notre mandat.
- En 2010, nous attirons votre attention sur l'Avis 107/3 de la CNC relatif aux engagements vis-à-vis des agents ayant marqué un intérêt pour le système de prépension. En 2011, la STIB a suivi l'avis en question et a comptabilisé une provision complémentaire y relatif. Pour plus d'information, nous vous renvoyons au contenu du rapport de gestion.
- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés. Le résultat de l'exercice étant nul, il n'y a pas d'affectation du résultat.

Fait à Bruxelles, le 30 mars 2012

SCPR L BUELENS, MATHAY & ASSOCIATES
représentée par Eric MATHAY
Réviseur d'entreprises, Commissaire

Rapport du Collège des commissaires à l'Assemblée générale des associés

29 mai 2012

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux statuts, nous avons l'honneur de vous rendre compte de la manière dont nous avons accompli notre mission de surveillance et de contrôle au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Nous avons examiné les différentes rubriques des comptes annuels arrêtés par le conseil d'administration et avons constaté leur concordance avec les livres sociaux.

L'existence des disponibilités en caisse et en banques est conforme aux documents comptables et aux extraits de comptes remis par les organismes dépositaires.

Pour l'accomplissement de notre mission, l'administration nous a donné tous les renseignements utiles et nécessaires.

Compte tenu des informations reprises également dans le rapport du commissaire-réviseur mentionné dans le présent rapport financier, nous vous proposons donc, Mesdames, Messieurs, d'approuver les comptes annuels tels qu'ils vous sont présentés par le conseil d'administration.

Bruxelles, le 12 mars 2012.

J.-Cl. MOUREAU

W. STOEFS





'11

Rapport financier consolidé

Rapports du Conseil d'administration, du Collège des commissaires
et du Commissaire-réviseur à l'Assemblée générale des associés

Rapport du Conseil d'administration et du Comité de gestion

Principe de consolidation

L'ordonnance du 19 avril 2007 - avec prise d'effet au 31 mars 2007 - portant des dispositions diverses en matière de service public de transport en commun urbain dans la Région de Bruxelles-Capitale prévoit la création de la société anonyme de droit public «Citeo» ayant principalement pour objet la gestion et le développement d'infrastructures nécessaires au service public de transport en commun urbain.

Le capital est détenu par la Société des transports Intercommunaux de Bruxelles (STIB) à concurrence de toutes les actions moins une et par la Société régionale d'investissement de Bruxelles (SRIB) pour la part restante.

La STIB est tenue par les articles 109 et suivants du Code des sociétés à la publication de comptes consolidés.

Périmètre et méthodes de consolidation

La STIB, société consolidante, détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) dans les sociétés mentionnées ci-après :

Dénomination, adresse complète du siège et pour les entreprises de droit belge, le numéro d'entreprise	Droits sociaux détenus directement		Données extraites des derniers comptes annuels disponibles		
	Nombre	%	Comptes annuels arrêtés au	Capitaux propres (en unités)	Résultat net
CITEO SA de droit public Rue des Colonies 62 1000 Bruxelles - Belgique 0889.267.195	293.666	99,99%	31/12/2010	76.556.178	1.463.919
MEDIA TRANSPORT BRUSSELS SA Rue Royale 76 1000 Bruxelles - Belgique 0455.224.661	10.004	50,02%	31/12/2010	862.988	116.211
TRANSURB TECHNIRAIL SA Rue Ravenstein 60, boîte 18 1000 Bruxelles - Belgique 0413.393.907	200	8,00%	31/12/2010	9.631.442	74.998
OPTIMOBIL SA Rue Fossé aux Loups 28, boîte 1 1000 Bruxelles - Belgique 0479.561.664	495	49,50%	31/12/2010	215.068	36.323
BELGIAN MOBILITY CARD SA Rue de l'Evêque 1 1000 Bruxelles - Belgique 0822.658.483	200	25,00%	31/12/2010	71.300	9.800
TRANSAMO SA Rue Maurice Mallet 9 92445 Issy Les Moulineaux France	200	10,00%	31/12/2010	869.165	595.679

Méthode de consolidation

Sociétés contrôlées

La STIB détient :

- 99,99 % des parts de capital de Citeo ;
De ce fait, elle contrôle cette société.
La méthode de consolidation retenue est donc l'intégration globale.
- 50,02 % des parts de capital dans Media Transport Brussels.
De ce fait, elle contrôle cette société.
Les activités de cette société sont différentes de celles de la STIB et le total des ventes et prestations s'élève à 1 % de celles de la STIB (ventes et prestations 2010 : 4.283.907 EUR).
Cette participation est valorisée à la valeur historique de l'apport.

Autres participations

Les autres participations sont valorisées au coût historique avec une réduction de valeur en cas où la part de la STIB dans les fonds propres descend en dessous du coût historique. Les comptes qui ont été utilisés pour ce calcul sont les derniers comptes disponibles à savoir ceux arrêtés au 31 décembre 2010.

Commentaires sur les comptes annuels

Les deux sociétés STIB et Citeo présentent leurs comptes annuels légaux conformément à la législation applicable aux sociétés commerciales. L'état financier présenté consolide de façon intégrale les comptes de la STIB et de Citeo. La période comptable couverte est de 12 mois pour les deux sociétés.

Les écritures de consolidation qui concernent le bilan ont pour objet d'éliminer, d'une part, la participation dans Citeo dans l'actif de la STIB et, d'autre part, les fonds propres de Citeo, avec reconnaissance d'un intérêt de tiers pour la partie des fonds propres tenue par l'autre actionnaire.

Ses comptes annuels consolidés font apparaître un bénéfice de 1.437.513,96 EUR dont la part de la STIB est de 1.437.509,06 EUR.

Autres informations

Concernant les détails des autres informations diverses requises par la loi (article 119, 1° à 5° du Code des sociétés), nous renvoyons aux informations mentionnées en application de l'article 96 du Code des sociétés, dans le rapport de gestion de la société consolidante STIB.

Règles d'évaluation

Les règles d'évaluation des comptes consolidés sont identiques à celles définies dans les commentaires des comptes 2011 de la STIB. Des écarts de consolidation positifs sont amortis en 5 années.

Fait à Bruxelles, le 27 mars 2012.

L'Administrateur-directeur général a.i.,
Kris LAUWERS

La Présidente du Conseil d'administration,
Adelheid BYTTEBIER

Bilan consolidé au 31 décembre 2011 ◦ Actif

ACTIFS IMMOBILISÉS	2011	2010
I. FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	553.381,22	842.101,86
II. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7.857,97	199.028,51
III. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0,00	0,00
IV. ÉCARTS DE CONSOLIDATION POSITIFS	1.483.918.840,40	1.399.478.887,81
A. Terrains et constructions	503.994.212,43	509.913.924,63
B. Installations, machines et outillages	125.272.195,74	115.670.879,05
C. Mobilier et matériel roulant	742.508.257,58	646.204.841,11
D. Location-financement et droits similaires	0,00	17.397.452,06
E. Autres immobilisations corporelles	50.294.413,34	50.632.165,53
F. Immobilisations en cours et acomptes versés	61.849.761,31	59.659.625,43
IV. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	85.440.769,64	87.561.328,09
A. Entreprises liées	247.992,68	247.992,68
C. Autres immobilisations financières		
1. Actions et parts	889.020,05	889.020,05
2. Créances et cautionnements en numéraire	84.303.756,91	86.424.315,36
ACTIFS CIRCULANTS		
VI. CRÉANCES À PLUS D'UN AN	2.350.738,68	2.610.504,91
B. Autres créances	2.350.738,68	2.610.504,91
VII. STOCKS ET COMMANDES EN COURS D'EXÉCUTION	22.030.222,03	19.906.801,22
A. Stocks		
1. Approvisionnements	18.523.150,88	15.549.398,44
2. En-cours de fabrication	3.507.071,15	4.357.402,78
B. Commandes en cours d'exécution	0,00	0,00
VIII. CRÉANCES À UN AN AU PLUS	130.789.415,59	77.534.732,20
A. Créances commerciales	22.816.884,68	21.767.742,48
B. Autres créances	107.972.530,91	55.766.989,72
IX. PLACEMENTS DE TRÉSORERIE	0,00	0,00
B. Autres placements	0,00	0,00
X. VALEURS DISPONIBLES	23.205.555,63	11.526.922,62
XI. COMPTES DE RÉGULARISATION	16.255.875,80	16.540.202,38
TOTAL DE L'ACTIF	1.764.552.656,96	1.616.200.509,60

Bilan consolidé au 31 décembre 2011 ◦ Passif

CAPITAUX PROPRES	2011	2010
I. CAPITAL	37.000.000,00	37.000.000,00
A. Capital souscrit	37.000.000,00	37.000.000,00
IV. RÉSERVES	49.078.727,21	47.641.218,15
A. Réserve légale	8.276.930,06	6.839.421,00
D. Réserves disponibles:		
• Fonds d'investissement	40.426.606,09	40.426.606,09
• Fonds d'intérêts et de créances douteuses	127.297,54	127.297,54
• Autres réserves disponibles	247.893,52	247.893,52
V. ÉCARTS DE CONSOLIDATION NÉGATIFS	0,00	0,00
VI. ÉCARTS DE CONVERSION	0,00	0,00
VII. SUBSIDES EN CAPITAL	1.207.196.417,21	1.098.958.944,52
INTÉRÊTS DE TIERS		
VIII. INTÉRÊTS DE TIERS	262,33	257,43
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		
IX. PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS	104.860.518,11	77.205.219,19
A. Prépensions, licenciements conventionnels et autres départs	78.313.363,43	44.080.299,31
B. Charges fiscales	462.000,00	7.225.489,34
C. Risques et charges pour regroupement des ateliers et des services administratifs	3.728.000,00	2.996.000,00
D. Autres risques et charges		
• Provision pour sinistres à régler aux tiers	11.461.577,13	10.199.488,08
• Provision pour litiges en cours	1.092.693,86	4.003.259,33
• Provision heures à récupérer	7.541.366,88	7.517.516,98
• Provision pour litige social	2.261.516,81	1.183.166,15
DETTES		
X. DETTES À PLUS D'UN AN	112.214.320,11	128.393.425,13
A. Dettes financières		
3. Dettes de location-financement et assimilés	0,00	0,00
4. Établissements de crédit	109.373.301,06	125.769.988,41
C. Acomptes reçus sur commande	0,00	0,00
D. Autres dettes	2.841.019,05	2.623.436,72
XII. DETTES À UN AN AU PLUS	220.282.822,34	194.419.213,67
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	16.396.687,36	20.824.222,49
B. Dettes financières - Établissements de crédit	0,00	0,00
C. Dettes commerciales - Fournisseurs	95.826.842,17	95.682.552,12
D. Acomptes reçus	42.201,84	15.893,36
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	98.581.424,53	67.855.839,44
F. Autres dettes	9.435.666,44	10.040.706,26
XIII. COMPTES DE RÉGULARISATION	33.919.589,65	32.582.231,51
TOTAL DU PASSIF	1.764.552.656,96	1.616.200.509,60

Examen du bilan consolidé au 31 décembre 2011 o Actif

ACTIFS IMMOBILISÉS	
I. FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	553.381,22
Frais de restructuration	11.257.755,58
Amortissement	-10.415.653,72
II. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7.857,97
Droits d'usage de logiciels appartenant à des tiers	1.242.406,57
Amortissement	-1.234.548,60
III. ÉCARTS DE CONSOLIDATION POSITIFS	0,00
IV. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1.483.918.840,40
A. Terrains et constructions	503.994.212,43
B. Installations, machines et outillage	125.272.195,74
C. Mobilier, matériel roulant et pièces réparables (UNBW)	742.508.257,58
D. Location-financement et droits similaires	0,00
E. Autres immobilisations corporelles	50.294.413,34
F. Immobilisations en cours et acomptes versés	61.849.761,31
V. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	85.440.769,64
A. Entreprise liée	247.992,68
C. Autres immobilisations financières	889.020,05
Créances et cautionnements en numéraire	84.303.756,91
ACTIFS CIRCULANTS	
VI. CRÉANCES À PLUS D'UN AN	2.350.738,68
B. Autres créances	2.350.738,68
VII. STOCKS ET COMMANDES EN COURS D'EXÉCUTION	22.030.222,03
A. Stocks	22.030.222,03
1. Approvisionnements	18.523.150,88
2. Fabrications et travaux en cours	3.507.071,15
B. Commandes en cours d'exécution	0,00
VIII. CRÉANCES À UN AN AU PLUS	130.789.415,59
A. Créances commerciales	22.816.884,68
• Clients	18.765.515,60
• Fournisseurs (débiteurs)	676.180,85
• Factures à établir	2.992.888,93
• Acomptes versés	321.189,00
• Créances douteuses	61.110,30
B. Autres créances	107.972.530,91
• Personnel	454.828,22
• T.V.A. à récupérer	9.538.606,32
• Quote-part de l'État dans les intérêts sur emprunts	0,00
• Rémunérations du personnel détaché	28.151,57
• Solde de la subvention d'exploitation à recevoir	74.383.567,68
• Intérêts pour tirages tardifs des dotations	0,00
• Dotations amortissement	0,00
• Divers	23.567.377,12
IX. PLACEMENTS DE TRÉSORERIE	0,00
X. VALEURS DISPONIBLES	23.205.555,63
XI. COMPTES DE RÉGULARISATION	16.255.875,80
TOTAL DE L'ACTIF	1.764.552.656,96

Examen du bilan consolidé au 31 décembre 2011 o Passif

CAPITAUX PROPRES	
I. CAPITAL	37.000.000,00
IV. RÉSERVES	49.078.727,21
A. Réserve légale	8.276.930,06
D. Réserves disponibles	40.801.797,15
• Fonds d'investissement	40.426.606,09
• Fonds d'intérêts et de créances douteuses	127.297,54
• Autres réserves disponibles	247.893,52
V. ÉCARTS DE CONSOLIDATION NÉGATIFS	0,00
VI. ÉCARTS DE CONVERSION	0,00
VII. SUBSIDES EN CAPITAL	1.207.196.417,21
INTÉRÊTS DE TIERS	
VIII. INTÉRÊTS DE TIERS	262,33
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS	
IX. PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS	104.860.518,11
A. Provision pour pensions et autres obligations similaires	78.313.363,43
B. Provision pour charges fiscales	462.000,00
• Précompte immobilier	462.000,00
• Taxes régionales	0,00
• Régularisation TVA	0,00
C. Provision constituée pour couvrir le coût probable des regroupements des ateliers et services administratifs	3.728.000,00
D. Autres risques et charges	22.357.154,68
• Provision pour sinistres à régler aux tiers	11.461.577,13
• Provision pour litiges en cours	1.092.693,86
• Provision pour heures à récupérer	7.541.366,88
• Provisions pour uniformes	0,00
• Provision pour litige social	2.261.516,81
DETTES	
X. DETTES À PLUS D'UN AN	112.214.320,11
A. Dettes financières	109.373.301,06
3. Dettes de location-financement et assimilés	0,00
4. Établissements de crédit: Emprunts à long terme pour le renouvellement du matériel et des installations (voir tableau ci-après)	109.373.301,06
C. Acomptes reçus sur commande	0,00
D. Autres dettes	2.841.019,05
XI. DETTES À UN AN AU PLUS	220.282.822,34
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	16.396.687,36
• Dettes de location-financement mobilier	0,00
• Remboursements dont l'échéance se situe en 2010 sur les emprunts à long terme pris pour le renouvellement du matériel et des installations (voir tableau ci-après)	16.396.687,36
B. Dettes financières – Établissements de crédit	0,00
C. Dettes commerciales	95.826.842,17
D. Acomptes reçus	42.201,84
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	98.581.424,53
F. Autres dettes	9.435.666,44
XII. COMPTES DE RÉGULARISATION	33.919.589,65
TOTAL DU PASSIF	1.764.552.656,96

Résultats au 31 décembre 2011 o Charges

RÉSULTATS D'EXPLOITATION	2011	2010
II. COÛT DES VENTES ET PRESTATIONS	673.080.755,20	651.182.802,55
A. Approvisionnements et marchandises		
1. Achats et sous-traitances générales	35.810.934,28	29.231.310,12
2. Variation des stocks (augmentation -, réduction +)	-5.123.708,37	766.605,50
B. Services et biens divers	100.384.800,85	93.552.767,89
C. Rémunérations, charges sociales et pensions	428.768.973,21	415.615.531,72
D. Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	107.862.343,57	99.177.578,15
E. Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales	1.707.115,97	972.402,20
F. Provisions pour risques et charges (dotations +, utilisations -)	389.540,39	3.135.267,18
G. Autres charges d'exploitation	3.280.755,30	8.731.339,79
H. Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	0,00	0,00
I. Amortissements sur écarts de consolidation positifs	0,00	0,00
RÉSULTATS FINANCIERS		
V. CHARGES FINANCIÈRES	5.618.770,17	7.328.352,82
A. Charges des dettes	5.468.429,76	7.041.642,62
B. Amortissements sur écarts de consolidation positifs	0,00	0,00
C. Réductions de valeur sur actifs circulants autres que ceux visés sub. II. E (dotations +, reprises -)	10.018,27	40.862,89
D. Autres charges financières	140.322,14	245.847,31
RÉSULTATS EXCEPTIONNELS		
VIII. CHARGES EXCEPTIONNELLES	59.813.565,11	207.373,89
A. Amortissement et réductions de valeur exceptionnels	0,00	0,00
B. Réductions de valeur sur immobilisations financières	0,00	4.333,85
D. Provisions pour risques et charges exceptionnelles (dotations +, utilisations -)	27.265.758,53	0,00
F. Autres charges exceptionnelles	32.547.806,58	203.040,04
IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT		
X. IMPÔTS	56.616,37	94.556,80
TOTAL DES CHARGES	738.569.706,85	658.813.086,06

Résultats au 31 décembre 2011 o Produits

RÉSULTATS D'EXPLOITATION	2011	2010
I. VENTES ET PRESTATION	600.946.629,72	538.552.265,62
A. Chiffre d'affaires	233.374.169,24	219.905.951,95
B. Variation des en-cours de fabrication, des produits finis et des commandes en cours d'exécution (augmentation +, réduction -)	-850.331,63	-2.059.819,07
C. Production immobilisée	16.003.233,59	17.819.025,16
D. 1. Autres produits d'exploitation	133.447.918,55	117.913.909,25
2. Intervention de la Région de Bruxelles-Capitale dans les frais de fonctionnement	218.971.639,97	184.973.198,33
RÉSULTATS FINANCIERS		
IV. PRODUITS FINANCIERS	119.759.428,60	113.598.719,26
A. Produits des immobilisations financières	1.888.485,94	1.901.443,85
B. Produits des actifs circulants	888.336,20	602.261,46
C. Autres produits financiers	116.982.606,46	111.095.013,95
RÉSULTATS EXCEPTIONNELS		
VII. PRODUITS EXCEPTIONNELS	19.301.162,49	9.142.984,03
A. Reprises de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	500.000,00	500.000,00
C. Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	0,00	0,00
E. Plus-values sur réalisations d'actifs immobilisés	754.811,77	4.846.654,45
F. Autres produits exceptionnels	18.046.350,72	3.796.329,58
TOTAL DES PRODUITS	740.007.220,81	661.293.968,91
BÉNÉFICE CONSOLIDÉ		
XII. BÉNÉFICE CONSOLIDÉ	1.437.513,96	2.480.882,85
A. Part de tiers	-4,90	-4,98
C. Part du groupe	1.437.509,06	2.480.877,87
AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS		
Résultat à affecter		
1. Bénéfice de l'exercice à affecter	1.437.509,06	2.480.877,87
Affectation aux capitaux propres		
A. Réserve Légale	1.437.509,06	1.463.914,22
D. Réserves disponibles		
1. Fonds d'investissement	0,00	1.016.963,65
3. Autres réserves disponibles		

Examen du bilan consolidé au 31 décembre 2011

SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2011

Année des emprunts	Montant des emprunts	Montant à rembourser au 31 déc. 2010	Remboursement au cours de l'année 2011	Montant à rembourser au-delà du 31 déc. 2011	Remboursement au cours de l'année 2012	Montant à rembourser au-delà du 31 déc. 2012	Montant à rembourser à partir du 01/01/2013 jusqu'au 31/12/2016	Montant à plus de 5 ans
1984	12.394.676,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	8.552.326,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1985	6.841.861,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	6.792.282,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	12.146.782,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1986	1.536.939,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1987	7.064.965,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	8.948.956,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1990	52.156.797,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1991	46.881.741,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	5.275.056,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1992	26.499.817,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	54.933.205,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1993	52.156.797,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1994	34.754.672,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	35.250.459,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	52.156.797,61	4.780.610,75	4.780.610,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1995	27.268.287,73	4.822.074,14	2.346.051,46	2.476.022,68	2.476.022,68	0,00	0,00	0,00
1996	27.268.287,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1997	49.578.704,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1998	51.685.799,92	21.591.526,01	3.817.560,28	17.773.965,73	4.040.664,68	13.733.301,05	13.733.301,05	0,00
1999	83.589.696,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2000	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2001	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2002	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2003	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2004	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2005	21.000.000,00	14.000.000,00	1.400.000,00	12.600.000,00	1.400.000,00	11.200.000,00	5.600.000,00	5.600.000,00
2006	58.320.000,00	32.400.000,00	6.480.000,00	25.920.000,00	6.480.000,00	19.440.000,00	19.440.000,00	0,00
2007	30.000.000,00	26.000.000,00	2.000.000,00	24.000.000,00	2.000.000,00	22.000.000,00	8.000.000,00	14.000.000,00
2008	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2009	43.000.000,00	43.000.000,00	0,00	43.000.000,00	0,00	43.000.000,00	0,00	43.000.000,00
2010	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2011	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	816.054.912,57	146.594.210,90	20.824.222,49	125.769.988,41	16.396.687,36	109.373.301,05	46.773.301,05	62.600.000,00

CAPACITÉS D'EMPRUNTS DISPONIBLES AVEC OCTROI DE LA GARANTIE RÉGIONALE

2000	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2001	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2002	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2003	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2004	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2005	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2006	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2007	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2008	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2009	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2010	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2011	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2012	20.000.000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	20.000.000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

TOTAL	836.054.912,57	146.594.210,90	20.824.222,49	125.769.988,41	16.396.687,36	109.373.301,05	46.773.301,05	62.600.000,00
--------------	-----------------------	-----------------------	----------------------	-----------------------	----------------------	-----------------------	----------------------	----------------------

Annexe

I. à III. ÉTATS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

	Frais d'établissement	Concessions, brevets, licences, etc.	Frais de restructuration	Terrains et constructions	Installations, machines et outillages
Valeur d'acquisition					
• Au terme de l'exercice précédent	1.443.603,19	1.242.406,57	9.814.152,39	876.369.192,23	265.997.777,01
• Mutation de l'exercice					
- Acquisitions (y compris production immobilisée)					00,00
- Constitution				-6.820.089,66	-16.985,38
- Cessions et désaffectations				37.420.008,33	29.386.806,87
- Transferts d'une rubrique à une autre					
• Au terme de l'exercice	1.443.603,19	1.242.406,57	9.814.152,39	906.969.110,90	295.367.598,50
Amortissements et réductions de valeur					
• Au terme de l'exercice précédent	601.501,33	1.043.378,06	9.814.152,39	366.455.267,60	150.326.897,96
• Mutations de l'exercice					
- Actés					
- Annulés à la suite de cessions et désaffectations				-4.034.936,97	-13.606,21
- Constitutions	288.720,64	191.170,54		40.554.567,84	19.782.111,01
- Reprises					
- Transferts d'une rubrique à une autre					0,00
• Au terme de l'exercice	890.221,97	1.234.548,60	9.814.152,39	402.974.898,47	170.095.402,76
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	553.381,22	7.857,97	0,00	503.994.212,43	125.272.195,74

	Mobilier et matériel roulant	Location-financement et droits similaires (mobilier et matériel roulant)	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours et acomptes versés
Valeur d'acquisition				
• Au terme de l'exercice précédent	1.203.434.757,21	49.105.601,97	94.044.065,80	59.659.625,43
• Mutation de l'exercice				
- Acquisitions (y compris production immobilisée)	2.096.216,39			192.015.019,64
- Constitution				0,00
- Cessions et désaffectations	-6.404.643,27			-189.824.883,76
- Transferts d'une rubrique à une autre	170.871.298,83	-49.033.489,75	1.180.259,48	
• Au terme de l'exercice	1.369.997.629,16	72.112,22	95.224.325,28	61.849.761,31
Amortissements et réductions de valeur				
• Au terme de l'exercice précédent	557.229.916,10	31.708.149,91	43.411.900,27	
• Mutations de l'exercice				
- Actés				
- Annulés à la suite de cessions et désaffectations	-6.404.344,08			0,00
- Constitutions	45.027.761,87			2.018.011,67
- Reprises				-500.000,00
- Transferts d'une rubrique à une autre	31.636.037,69	-31.636.037,69		
• Au terme de l'exercice	627.489.371,58	72.112,22	44.929.911,94	
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	742.508.257,58	0,00	50.294.413,34	61.849.761,31

Rapport du Commissaire à l'Assemblée générale des actionnaires de la STIB sur les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2011

Conformément aux dispositions légales, nous vous faisons rapport dans le cadre du mandat de commissaire. Le rapport inclut notre opinion sur les comptes consolidés ainsi que la mention complémentaire requise.

Attestation sans réserve des comptes consolidés

Nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, établis sur la base du référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan s'élève à € 1.764.552.657 et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de € 1.437.514.

L'établissement des comptes consolidés relève de la responsabilité de l'organe de gestion. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs; le choix et l'application de règles d'évaluation appropriées ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes sur la base de notre contrôle. Nous avons effectué notre contrôle conformément aux dispositions légales et selon les normes de révision applicables en Belgique, telles qu'édictées par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Ces normes de révision requièrent que notre contrôle soit organisé et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives, qu'elles résultent de fraudes ou d'erreurs.

Conformément à ces normes, nous avons tenu compte de l'organisation de l'ensemble consolidé en matière administrative et comptable ainsi que de ses dispositifs de contrôle interne. Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la société les explications et informations requises pour notre contrôle. Nous avons examiné par sondages la justification des montants figurant dans les comptes consolidés. Nous avons évalué le bien-fondé des règles d'évaluation, des règles de consolidation et le caractère raisonnable des estimations comptables significatives faites par la société ainsi que la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que ces travaux fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, les comptes consolidés clos le 31 décembre 2011 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'ensemble consolidé, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Mention complémentaires

L'établissement et le contenu du rapport consolidé de gestion relèvent de la responsabilité de l'organe de gestion. Notre responsabilité est d'inclure dans notre rapport par la mention complémentaire suivante qui n'est pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes consolidés :

- Le rapport consolidé de gestion traite des informations requises par la loi et concorde avec les comptes consolidés. Toutefois, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la description des principaux risques et incertitudes auxquels l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation est confronté, ainsi que de sa situation, de son évolution prévisible ou de l'influence notable de certains faits sur son développement futur. Nous pouvons néanmoins confirmer que les renseignements fournis ne présentent pas d'incohérences manifestes avec les informations dont nous avons connaissance dans le cadre de notre mandat.
- En 2010, nous attirions votre attention sur l'Avis 107/3 de la CNC relatif aux engagements vis-à-vis des agents ayant marqué un intérêt pour le système de prépension. En 2011, la STIB a suivi l'avis en question et a comptabilisé une provision complémentaire y relatif. Pour plus d'information, nous vous renvoyons au contenu du rapport de gestion.

Fait à Bruxelles, le 30 mars 2012

SCPRL BUELENS, MATHAY & ASSOCIATES
représentée par Eric MATHAY
Réviseur d'entreprises, Commissaire

Bougeons mieux!

www.stib.be

Crédits photos: STIB, T'ink Studio



Chiffres Clés

6.549 collaborateurs (ETP)

329,9 millions de voyages

39,2 millions de kilomètres parcourus

4 lignes de métro

18 lignes de tramway

50 lignes d'autobus

11 lignes de nuit

94,3% de véhicules propres

97,8% de services certifiés «Qualité de service»

12 sites certifiés «Entreprise Ecodynamique»



Contact centre: 070 23 2000
Société des Transports Intercommunaux de Bruxelles
Rue Royale, 76 - 1000 Bruxelles
www.stib.be
m.stib.be

